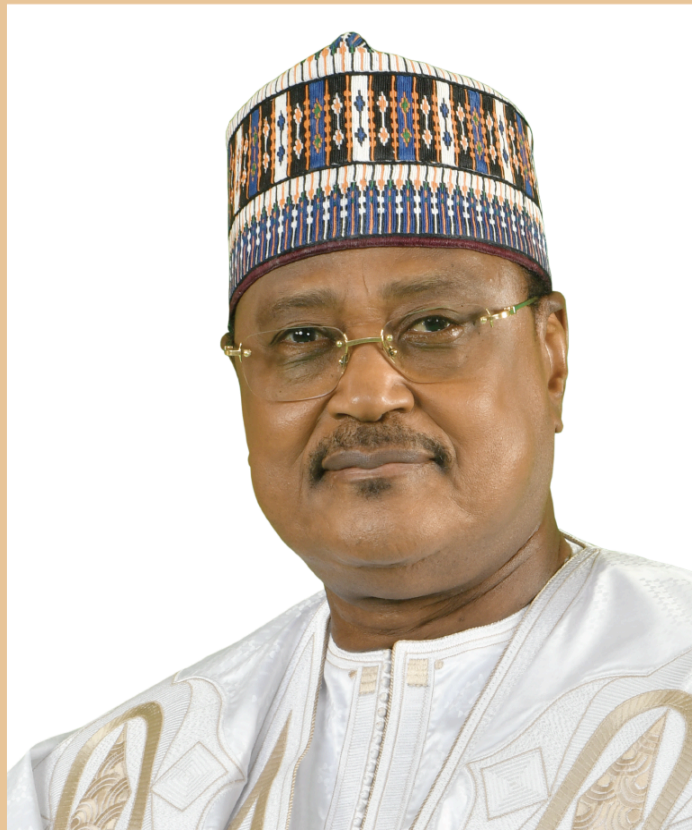




NASSARA

**MOUVEMENT NATIONAL POUR
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT**

Consultation – Concertation - Participation



SEINI OUMAROU

« RECONCILIATION, PAIX ET DÉVELOPPEMENT »

2021 - 2026

Décembre 2020

TABLE DES MATIERES

MESSAGE DE ELHADJI SEINI OUMAROU	4
BREF RAPPEL SUR LE PROGRAMME POLITIQUE DU MNSD NASSARA	6
CONTENU DU PROGRAMME DU CANDIDAT	8
1. PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE JUSTE ET VERTUEUSE.....	10
1.1 Analyse du Contexte	10
1.2 Au Plan Politique et Institutionnel	10
1.3 Dans le Domaine de la Justice et de la protection des droit de l’Homme	11
1.4 Dans le Domaine de la Réforme Administrative et de la Décentralisation.....	12
1.5 Dans le Domaine de l’Aménagement du Territoire et du Développement Local	13
1.6 Dans le Domaine de la Politique Extérieure	13
1.7 Dans le Domaine de l’Information et de la Communication.....	14
2. DEFENDRE L’INTEGRITE DU TERRITOIRE ET PROTEGER LES PERSONNES ET LES BIENS.....	16
2.1 Analyse du Contexte	16
2.2 Sur le plan de la Politique de Défense et de Sécurité	17
2.2.1 Gérer efficacement les ressources limitées de la défense.....	17
2.2.2 Promouvoir la culture de l’excellence au sein des FAN et des FDS	17
2.2.3 Renforcer nos capacités d’acquisition du renseignement.....	18
2.2.4 Mieux Coordonner les appuis des différents partenaires.....	18
2.2.5 Gagner les Cœurs et les Esprits des populations	18
2.3 Sur le plan de la Stratégie de Défense et de Sécurité	19
2.3.1 Assurer une meilleure gestion des ressources	19
2.3.2 Construire une force adaptée aux menaces et mieux orienter les partenariats	20
3. PROMOUVOIR UNE VRAIE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE.....	22
3.1 Analyse du Contexte	22
3.2 Dans le Domaine du Développement Agricole	23
3.3 Dans le Domaine de l’Elevage.....	24
3.4 Dans le domaine de la mobilisation de l’eau	25
3.5 Dans le domaine de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.....	26
4. GARANTIR UN DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF ET ACCELERE	28
4.1 Analyse du Contexte	28
4.2 Dans le Domaine de l’Education	28
4.2.1 Dans le Sous-secteur de l’Enseignement Préscolaire	28
4.2.2 Dans le Sous-secteur de l’Enseignement de Base I	29
4.2.3 Dans le Sous-secteur de l’Education non Formelle	30
4.2.4 Dans le Sous-secteur de l’Enseignement Secondaire Général	30

4.2.5	Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	31
4.2.6	Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Supérieur	31
4.2.7	Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Spécialisé pour Handicapés.....	32
4.3	Dans le Domaine de la Santé	33
4.4	Dans le Domaine de 'Hydraulique et de l'Assainissement.....	34
4.5	Dans les Domaines de la Population, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture.....	35
4.5.1	Enjeux de la démographie	35
4.5.2	Pour la Promotion de la Jeunesse.....	36
4.5.3	Dans le cadre de la Promotion de la Femme	37
4.5.4	Pour le développement du Sport.....	37
4.5.5	Dans le Domaine de la Culture	38
5.	METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	39
5.1	Analyse du Contexte	39
5.2	Des Orientations Stratégiques pour impulser le Développement	40
5.3	Sur le Plan de la Gestion des finances Publiques.....	41
5.3.1	Au niveau des recettes :.....	42
5.3.2	Au niveau des dépenses :	43
5.3.3	Au niveau de la dette :.....	43
5.4	Sur le Plan de la Monnaie, de l'Epargne et du Crédit	43
5.4.1	Au Plan de la Monnaie.....	43
5.4.2	Au Plan du Crédit et de l'Epargne	44
5.4.3	Dans le domaine du commerce et de la promotion du secteur privé.	45
5.4.4	Sur l'Intégration Economique Régionale	46
6.	DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'ECONOMIE	47
6.1	Contexte	47
6.2	Dans le Domaine des Industries Extractives	48
6.3	Dans le Domaine des Infrastructures Energétiques.....	49
6.4	Dans le Domaine des Infrastructures de Transport	50
6.5	Dans le domaine des Industries manufacturières	51
6.6	Dans le Domaine de la Promotion des PMI - PME	51
6.7	Dans les Domaines de l'Artisanat et du Tourisme	53
6.8	Des Infrastructures de Communication et des TIC	53
7.	FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	55

MESSAGE DE ELHADJI SEINI OUMAROU

Nigériennes, Nigériens, Mes Chers Compatriotes ;

Cette année si DIEU le veut, nous sommes une nouvelle fois appelés aux urnes afin d'élire les Autorités nationales et locales qui présideront aux destinées de notre pays pour les cinq (5) années à venir. Le MNSD-NASSARA sollicite à nouveau vos suffrages, en proposant au Peuple nigérien un nouveau contrat-programme, fondé sur son crédo du développement à la base, afin de renouer avec l'élan qu'il a su imprimer à la marche de notre pays à différents moments de son Histoire. Cet élan, nous l'espérons irréversible, mais il fut hélas interrompu suite aux événements du 18 février 2010. Nous sommes intimement convaincus qu'il est encore possible.

Mes chers compatriotes,

Souvenez-vous que durant la décennie 2000 – 2010, le MNSD Nassara, sous la houlette et l'impulsion d'un Président visionnaire et pragmatique, j'ai nommé **Mamadou TANDJA** (Paix à son âme), avait réussi à installer un climat social favorable à l'enracinement de la rigueur dans la gestion des affaires de l'Etat. Cet environnement, fait de patriotisme et d'engagement résolues au service de la Nation, a permis de mettre en œuvre bon nombre de réformes et d'actions dont les retombées, parfaitement visibles, ont depuis lors significativement créé un impact positif sur la vie quotidienne des nigériennes et des nigériens.

Ainsi, pendant cette décennie, grâce à la volonté du peuple souverain, à l'engagement et au dévouement de chacune et de chacun d'entre vous, le MNSD Nassara, fort de sa conviction que le développement ne peut s'obtenir sans une base sociale solide, a fait enregistrer à notre pays des progrès notoires sur le plan du développement humain. En l'occurrence, il a su mettre en œuvre son programme d'actions politique, et permettre par la même occasion d'améliorer de façon déterminante les conditions de vie des populations et redonner ainsi aux nigériennes et aux nigériens un plus grand espoir en leur avenir.

Pour renouer avec cet espoir vivifiant, le MNSD Nassara présente des candidates et des candidats aux élections générales et locales de 2020-2021. Pour ma part, après les élections présidentielles tenues en 2011 et en 2016, c'est pour la troisième fois consécutive que mon parti me fait l'honneur de m'investir, pour briguer la magistrature suprême. Comme les autres fois, je mesure l'ampleur de la charge que fait peser cette lourde responsabilité sur ma modeste personne, tant les défis du moment sont importants.

En effet, notre pays vit aujourd'hui hélas, une crise multiforme, marquée par un net recul dans la gouvernance démocratique, sociale et économique, dans un environnement de plus en plus caractérisé par des défis sécuritaires, sanitaires et climatiques les plus redoutables les uns que les autres. Pour faire face à ces défis multiples, il nous faut tous ensemble engager de profondes mutations qui seront bâties sur une vraie réconciliation de toutes les filles et tous les fils de ce pays ainsi qu'une profonde refondation de l'Etat et ses institutions.

Pour cela, je vous propose de revenir à la vision du MNSD Nassara fondée sur le principe du développement à la base et ancrée sur le socle du tryptique « **Consultation – Concertation – Participation** », afin de ramener la paix, reconcilier tous les nigériens et reprendre les chemins de l'émergence.

Mes chers compatriotes,

Mu par cette nouvelle vision, j'entends m'investir résolument pour redonner tout son sens à la démocratie participative afin de recréer un cadre à même de refonder la croissance et le développement économique, pour une amélioration croissante et irréversible du niveau de développement humain qui nous a si cruellement fait défaut durant la décennie qui s'achève.

Guidé par cette volonté, et tout en prenant en compte les aspirations profondes de notre vaillant Peuple, je nourris l'ambition de conduire toutes les réformes qu'appellent le nouvel environnement économique, social et culturel du pays et le nouvel ordre économique international nés de la pandémie de la Covid 19. Dans cette perspective, un Plan de Développement Economique et Social Inclusif sera élaboré, traduits en projets et programmes sectoriels novateurs et mis en œuvre conformément aux aspirations réelles de nos communautés.

Ce plan aura pour finalité de:

- 1) Assurer le bien-être et la quiétude de la population en ramenant la paix, en garantissant la réconciliation nationale et en améliorant son cadre de vie ;**
- 2) Réduire de manière significative la pauvreté endémique qui touche une forte proportion de la population ;**
- 3) Sortir le Niger de sa situation peu enviable en terme de développement humain, en offrant des services sociaux de qualité à tous les nigériens ;**

Cela est possible grâce notamment à une croissance économique durable et mieux répartie, une viabilité financière à moyen et long terme et une gestion économique et financière vertueuse, dans une société réconciliée et où règnent la justice sociale et l'équité. Du reste, le MNSD Nassara n'a-t-il pas déjà démontré par le passé qu'il en était capable, quand en 1999, ayant hérité d'une situation socio-économique dégradée, il a opéré un redressement fort appréciable avec des performances saluées par les nigériens et la communauté internationale, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives pour notre pays, à l'exemple de l'exploitation pétrolière démarrée en 2011 et dont le pays s'enorgueillit aujourd'hui.

Mes Chers compatriotes,

Le contrat que nous vous proposons pour les cinq (5) prochaines années, sera d'autant plus clair que nos engagements seront pris sur la base d'idées consensuelles et de projets et programmes concrets et utiles, ainsi que des réalisations vérifiables qui cadrent avec les priorités nationales et les vrais besoins des populations, le tout inspiré de cette riche et incontestable expérience de notre parti dans la gestion du pouvoir d'Etat. D'ores et déjà, avant l'élaboration du Programme de Développement Economique et Social Inclusif, nous nous attelons à la finalisation d'un Programme d'urgence, afin de parer aux priorités qui ne peuvent pas attendre.

Si vous me faites l'honneur de me porter à la Magistrature suprême de notre pays, alors :

- Je serais un infatigable apôtre de la réconciliation nationale et de la paix ;
- Je serais un Président juste, équitable et honnête ;
- Je serais le Président du travail dans la rigueur et la transparence ;
- Je serais le Président de la Réconciliation, de la Paix et du Développement ;
- Je serais le Président de tous les Nigériens.

A tout cela je m'engage IN SHA ALLAH !

ELHADJI SEINI OUMAROU

BREF RAPPEL SUR LE PROGRAMME POLITIQUE DU MNSD NASSARA

Le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD) était, à l'origine, un Parti-État, créé en mai 1989 par le régime du Conseil Militaire Suprême (CMS), qui a muté, par la suite, en une formation politique conventionnelle, le MNSD-NASSARA. Celui-ci a vu le jour à l'issue de son congrès extraordinaire constitutif tenu à Niamey, du 12 au 18 mars 1991, dans un contexte marqué par le vent du multipartisme qui a soufflé sur la plupart des pays africains francophones à la fin de la décennie 1980.

Qui mieux que le **Général Seyni KOUNTCHE** lui-même, pour définir les concepts philosophiques et idéologiques que recouvre sa vision de la Société de Développement. Il disait :

« L'Islam qui a façonné les traditions profondes de notre philosophie de la vie tolère mal les extrêmes : ni la trop grande richesse, ni la trop grande pauvreté. Notre tendance philosophique réelle, correspond à la constitution d'une société communautaire. Mais les impératifs de la vie moderne nous font obligation de dépasser ce stade pour rechercher un cadre social équilibré dans une solidarité nationale toujours en éveil.

La mystique du développement exige une stratégie de combat qui tient compte de tous les facteurs qui font l'originalité du tissu social sur lequel repose notre conception de vie. Toute autre solution, notamment celles toutes faites que l'on exporte ou que l'on impose sous plis idéologiques ou à travers les miroirs grossissants du confort matériel risquent de nous conduire à des impasses, à des blocages qui sont les antichambres de la déstabilisation...

Malgré la sympathie et le respect profond que nous éprouvons pour l'ensemble des choix politiques des autres pays d'Afrique et du monde, nous demeurons convaincus que la société nigérienne ne peut se façonner qu'avec des apports essentiellement nigériens. Il est facile de mimer au nom de quelques principes envoûtants de logique. Il est aussi possible et aisé d'adorer le veau d'or. Non, pour le Niger, nous entrerons en nous-mêmes pour rechercher les éléments qui permettront de bâtir notre société. Tous les mots en *isme* ne nous convaincront pas de la nécessité de procéder autrement pour assurer le bonheur et la justice à notre peuple... je vous engage mes chers compatriotes, à la réflexion pour déterminer, étape après étape, dans un processus programmé, le profil de notre société de demain. Tout le monde, grands et petits, intellectuels et paysans, est convié à ce travail de réflexion et de participation qui doit déboucher sur une charte qui sera l'axe de nos futures institutions».

La Société de Développement, comme l'ont voulu les pères fondateurs, vise donc « **la construction d'une Nation unie et solidaire, tendue vers le même idéal et mue par une même volonté de progrès** ». Elle vise également la participation responsable de toutes les nigériennes et de tous les nigériens à la recherche de solutions consensuelles aux problèmes de développement économique, social et culturel du pays.

Ainsi et tel que stipulé dans les statuts du parti : « Fondé sur le profond attachement à la démocratie et aux idéaux universels des Droits Humains, le MNSD – Nassara est une force de progrès dont le Programme d'Action s'inspire des valeurs de civilisation du peuple nigérien ».

Les valeurs qui concourent à la réalisation de ce projet politique sont entre autres : le respect de la personne humaine et de sa dignité, la liberté, la responsabilité individuelle et collective, la justice et l'équité pour toutes et pour tous, le patriotisme, la solidarité, l'attachement à la démocratie.

Pour l'histoire, il faut retenir qu'après avoir compéti253 sous la bannière du MNSD Nassara, sans succès à l'occasion des élections présidentielles de 1993 et 1996, **M Mamadou TANDJA** a été élu Président de la 5ème République, à l'issue du second tour des élections présidentielles de 1999. Après l'accession à la magistrature suprême et la constitution d'une alliance avec des partis ayant exercé le pouvoir, dont celui du Président de la 3ème République, le Président Mamadou TANDJA a mis en place un gouvernement qui, en ce début de l'année 2000 était confronté à une tâche quasi herculéenne.

Et pour cause! Au sortir de la Conférence Nationale Souveraine en 1991, et durant toute la décennie 1990, des crises politiques aiguës dont des rébellions armées ont conduit notre pays à plusieurs changements anticonstitutionnels. De ce fait, la décennie 1990-1999 a été considérée à juste titre, comme une décennie perdue pour le développement du Niger.

Les conséquences de la détérioration de la situation de l'économie nigérienne se sont faites sentir de manière plus préoccupante dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, eau ; etc.), rendant ainsi plus précaires les conditions de vie et les perspectives des populations nigériennes.

Les élections de 1999, jugées libres, transparentes et crédibles de l'avis unanime de tous les acteurs, et la dévolution du pouvoir d'État au MNSD-NASSARA en coalition avec d'autres partis alliés, ont donné un puissant élan pour le redémarrage du développement économique et social du Niger.

Le retour à une gestion plus rigoureuse des finances publiques et la volonté affirmée des autorités d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des populations, et notamment des couches les plus vulnérables, ont permis de réaliser des progrès indéniables dans les secteurs sociaux comme l'éducation, la santé et l'alimentation en eau potable, au terme de la décennie 2000-2010.

Ainsi, le taux net de scolarisation au primaire a connu un accroissement sensible, passant de 28,3% en 2000 à 62,8% en 2008. Le taux de couverture sanitaire a progressé de 44% en 2000 à 71,6% en 2008 alors que l'espérance de vie est passée quant à elle de 48,9 ans à 56,9 ans pendant la même période. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 318,2 à 198 pour mille alors que le niveau infantile est passé de 123,1 à 81 pour mille pendant la même période. Dans le domaine de l'alimentation en eau, plus de 15 000 points d'eau modernes et de puits pastoraux ont été construits.

Au plan politique et institutionnel, tout le monde s'était félicité du retour de la stabilité politique, de la mise en place et du fonctionnement normal des institutions de la République, de la garantie des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, du respect des droits de l'opposition et la promotion d'un cadre de dialogue politique novateur, avec la création et la mise en place du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP).

Sur le plan économique, de nombreuses perspectives favorables s'ouvraient au Niger, avec le lancement de plusieurs grands projets structurants, qui malheureusement, en dehors du Pétrole d'Agadem couplé à la raffinerie de Zinder n'ont pas pu se poursuivre.

C'est avec la ferme volonté de mettre à nouveau son savoir-faire au service du Peuple nigérien que le MNSD Nassara sollicite une fois de plus son suffrage.

CONTENU DU PROGRAMME DU CANDIDAT

Le Programme du candidat du MNSD Nassara **Elhadji Seini Oumarou**, intitulé « **Réconciliation, Paix et Développement** », vise à redonner de l'espoir au Peuple Nigérien, après une décennie marquée par une grave détérioration de la cohésion et de l'unité nationales et une stagnation sur le plan du développement humain. Il s'agit d'un Contrat proposé au Peuple nigérien, sous forme d'un programme d'actions, fondé sur le principe du développement participatif à la base et très orienté vers la satisfaction des besoins sociaux essentiels des populations et la quête d'un meilleur essor du monde rural.

Ce Programme a été bâti autour des thèmes de la Réconciliation, de la Paix et du Développement, afin de tenir compte de la réalité socioéconomique et politique actuelle de notre pays ainsi que du contexte mondial et de son évolution. En effet :

La réconciliation est une constante dans l'action du MNSD-NASSARA, considéré à juste titre comme le parti de l'Unité Nationale. La fracture observée durant la première législature de la 7^{ème} République, s'est malheureusement approfondie suite aux péripéties qui ont émaillé les élections de 2016, gravement entachées d'irrégularités.

Face aux différents périls qui se profilent pour le Niger, le MNSD-NASSARA, avec ses alliés, a choisi d'aller au-devant des difficultés en perspective notamment les déchirements du tissu social, déjà lourdement éprouvé par l'insécurité sur plusieurs régions du fait des attaques terroristes, pour permettre de rapprocher les positions des acteurs politiques, notamment. En effet, malgré la résolution de certaines situations, il demeure que les acteurs politiques restent sur des positions figées, comme en témoigne l'absence de consensus au sein du Conseil National du Dialogue Politique (CNDP) sur le processus électoral; une première dans l'histoire du Niger.

Or, la réconciliation construit ou reconstruit les rapports entre des personnes et des groupes. Elle construit la fraternité et la solidarité, lubrifiants essentiels de la vie d'une communauté. La réconciliation est un facteur de paix et participe de manière positive au progrès économique, social et culturel.

Pour le candidat **Seini Oumarou**, la réconciliation nationale constitue un socle incontournable à même de permettre au peuple nigérien de renouer avec les valeurs essentielles que sont le patriotisme, l'intégrité, l'altruisme, et l'amour du travail bien fait.

Les statistiques publiées officiellement et qui vantent les progrès obtenus ne doivent pas nous bercer d'illusions et conduire à l'autosatisfaction et à l'inaction. Il s'agit de prendre en charge, de manière déterminée les différents défis qui s'imposent à nous et par rapport auxquels une véritable refondation s'impose.

La Paix, par définition, est « un concept qui désigne un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble, de guerre et de conflit. Elle correspond aussi à un idéal social et politique ». Elle correspond donc parfaitement aux valeurs fondamentales de notre société et ressort largement parmi les idéaux que défend le MNSD Nassara.

Quant au **Développement**, inscrit en première place dans le credo de notre parti, à travers la notion de Développement à la Base, il est la finalité de nos actions en direction des populations nigériennes.

C'est un truisme que de relever la situation de crise généralisée dont font face celles-ci, caractérisée par :

- Une crise de gouvernance à plusieurs dimensions et une crise comportementale/sociétale qui se traduit par une dégradation prononcée des valeurs qui fondent notre communauté ;
- Une crise sécuritaire à l'intérieur et aux frontières ;
- Une crise sanitaire aggravée par l'apparition de la pandémie de la Covid 19 ;
- Une crise environnementale née des changements climatiques et des risques majeurs d'insécurité alimentaire ;
- Une crise socioéconomique attestée par le dernier rang occupé par le Niger dans le classement en termes d'Indice de Développement Humain durant toute la décennie 2010-2020.

Notre Programme a pour ambition d'adresser ces différentes problématiques en vue de redonner confiance à notre Peuple qui a souffert de tant d'épreuves et qui n'aspire qu'à la paix et au développement. Il est structuré en six (6) axes comportant chacun une brève présentation du contexte, notre vision et ce que nous comptons faire durant les cinq (5) prochaines années. En voici le développement.

1. PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE JUSTE ET VERTUEUSE

1.1 Analyse du Contexte

La création des conditions devant permettre le renforcement et/ou la reconquête des libertés individuelles et collectives et l'exigence du respect des droits de la personne humaine, sera pour nous une priorité pour consolider l'Etat de droit voulu par notre pays. Cette priorité est motivée par le fait que l'état de la gouvernance démocratique a connu diverses fortunes ces dernières années. Les frustrations nées de la mal gouvernance, exigent des actions urgentes d'envergure pour réconcilier les nigériens sur un socle véritablement républicain.

En dépit du rôle important dévolu au Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), cette innovation nigérienne qui fait école dans la sous-région et même au-delà dans le cadre de la recherche de consensus sur les problèmes politiques, force est de constater que cette institution a été gravement entravée dans son fonctionnement normal, ce qui a conséquemment réduit son opérationnalité.

Convaincu de son utilité, puisque ayant contribué à sa création, nous nous engageons à faire en sorte que le CNDP soit impérativement replacé dans sa philosophie originelle et doté des moyens nécessaires devant le rendre véritablement opérationnel et suffisamment autonome pour la préservation du socle démocratique.

Le fonctionnement des institutions de la République reposera sur un arsenal juridico institutionnel moderne et de qualité. Cette architecture institutionnelle telle que prévue par nos textes fondamentaux sera continuellement améliorée, en tenant compte des réalités de notre pays et de l'environnement dans lequel nous évoluons.

Pour ce faire, les organes ou cadres permanents de concertation sur les questions d'intérêt national, de prévention et de règlement des conflits politiques pour asseoir une démocratie apaisée seront réactivés ou/et mis en place et rendus véritablement opérationnels.

NOTRE VISION.

Restaurer les institutions de la République en vue de la préservation, de l'élargissement et de la consolidation des acquis démocratiques et de l'État de droit, ainsi que du respect des droits humains fondamentaux, tout en accordant une place de choix à la promotion de la justice sociale, à la citoyenneté active et à l'éthique de responsabilité.

QUE COMPTONS-NOUS FAIRE?

1.2 Au Plan Politique et Institutionnel

Le MNSD-NASSARA, parti de l'unité nationale et résolument habité par la démocratie, mettra un terme au cercle vicieux de la démagogie, de la tromperie, du vol, de l'impunité, de la division, du culte de la personnalité et le relayera par le cercle vertueux de la démocratie réelle, de la bonne gouvernance et du dialogue politique. Le leitmotiv de notre action sera le retour à la démocratie véritable, c'est-à-dire au fonctionnement normal des institutions républicaines.

A cet effet, notre parti, qui continue de nourrir l'ambition de faire du Niger un modèle de démocratie, un havre de paix et un pays promis à l'émergence, engagera des efforts en menant les actions spécifiques suivantes :

- Renforcer toutes les Institutions de la Républiques, en permettant leur fonctionnement normal, dans le strict respect de la Constitution, par l'exercice en toute indépendance de leurs attributions respectives, sans interférence aucune ;
- Systématiser et consolider le dialogue politique, dans le cadre du CNDP, en renforçant cette structure unique et originale, inventée par le Niger, mais que le régime actuel a dévoyée et décrédibilisée, après avoir créé de toutes pièces une crise politique sans précédent dans notre pays ;
- Renforcer l'unité nationale et rétablir la confiance entre citoyens, mises à mal par une décennie de mauvaise gouvernance ;
- Poursuivre et renforcer le dialogue social par la redynamisation et la redéfinition du rôle de la Commission Nationale du Dialogue Social (CNDS) et des comités paritaires de négociations ;
- Renforcer les règles de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des affaires publiques, de même que celles relatives à l'imputabilité et à la responsabilité ;
- Engager une lutte impitoyable contre la corruption et l'impunité notamment par la création de juridictions spécialisées dotées de moyens suffisants ;
- Renforcer la formation civique à l'école et assurer l'éducation politique des citoyens pour une participation plus active à la vie politique.

1.3 Dans le Domaine de la Justice et de la protection des droits de l'Homme

La gestion du pouvoir par le MNSD-NASSARA a été marquée, entre autres, notamment par de nombreuses et importantes réformes en matière judiciaire, l'amélioration sans précédent des conditions de vie et de travail des magistrats et greffiers, l'indépendance de la justice, singulièrement à l'égard de l'exécutif.

Sur ces solides acquis, le pouvoir actuel a certainement opéré aussi des réformes. Mais, son bilan en matière d'indépendance du pouvoir judiciaire est proprement catastrophique. A preuve, les fréquentes intrusions de l'exécutif dans le domaine judiciaire, les pressions exercées sur les juges, les agressions contre la justice par d'éminents membres du pouvoir en place, toutes choses régulièrement dénoncées par le Syndicat Autonome des Magistrats du Niger (SAMAN).

C'est pourquoi, au cours du prochain mandat, le MNSD renouera avec l'indépendance de la justice qu'il avait rendue effective, en son temps. Il veillera scrupuleusement à éviter toute instrumentalisation des magistrats et des agents judiciaires. Concomitamment, il accroîtra les moyens humains, matériels et financiers du service public de la justice. Les importantes réformes entreprises par le MNSD Nassara durant la décennie 2000-2009 seront résolument poursuivies et élargies. A cet égard le candidat du MNSD Nassara s'engage à :

- Réformer les textes en vue de l'adaptation du droit aux réalités nationales ;
- Réformer les textes en vue d'une meilleure protection des Droits Humains ;

- Rapprocher la justice des justiciables et améliorer l'accès à la justice ;
- Améliorer les conditions de vie et de travail des magistrats et des greffiers ;
- Installer effectivement les tribunaux administratifs dans tous les départements et les tribunaux d'instance dans les nouveaux départements ;
- Réformer le Code pénal et le Code de procédure pénale ;
- Installer et rendre opérationnels les tribunaux de commerce dans les régions;
- Renforcer les capacités (humaines, matérielles et financières) du pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme ;
- Renforcer les capacités (humaines, matérielles et financières) du pôle économique et financier afin de renforcer la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et l'économie criminelle ;
- L'institutionnalisation de la rentrée judiciaire ;
- La systématisation des audiences foraines ;
- L'élaboration d'une politique en matière pénitentiaire ainsi que l'humanisation de l'espace carcéral ;
- La poursuite de l'intégration juridique régionale.

1.4 Dans le Domaine de la Réforme Administrative et de la Décentralisation

Malgré l'existence de plusieurs structures dédiées à la réforme administrative, force est de constater qu'à ce jour, notre Administration n'a pas connu de transformation radicale. En dépit des efforts déployés par le Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME), la politisation excessive de l'Administration, en flagrante violation des dispositions de notre texte fondamental, l'a dépourvu de toute performance, de toute crédibilité et de toute mémoire.

Or, au Niger comme ailleurs en Afrique, l'Administration Publique doit être une véritable administration de développement. Elle ne le sera que si elle demeure stable, politiquement neutre, que si l'on y cultive l'éthique et la déontologie et surtout si elle est animée par un personnel compétent, dévoué, soucieux du service public et disposé à servir le citoyen.

En matière de décentralisation, notre parti a toujours affirmé avec force qu'elle est la réponse institutionnelle au problème de la participation des populations aux actions de développement à la base. Le MNSD-NASSARA au pouvoir, poursuivra et renforcera la politique de décentralisation, par le transfert progressif et réaliste des moyens humains et financiers aux entités décentralisées. De même, il poursuivra et parachèvera les efforts de réforme de notre administration. Aussi, entreprendra-t-il les actions spécifiques suivantes :

- Assurer la formation continue des élus locaux et des agents des collectivités afin de les rendre aptes à conduire le développement à la base ;
- Développer la coopération décentralisée et le jumelage entre les villes du Niger et celles d'autres pays ayant des expériences positives et rechercher des appuis qu'elles peuvent apporter aux communes du Niger ;
- Mettre en place un programme d'appui aux collectivités territoriales avec des possibilités d'accès aux crédits.
- Transférer des ressources financières en contrepartie des nouvelles responsabilités des collectivités et certains impôts nationaux transformés en impôts locaux ou régionaux. Des contrôles devront être mis en place pour éviter les dérives.

1.5 Dans le Domaine de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local

Les acquis légués par le MNSD-NASSARA en matière d'aménagement du territoire doivent être consolidés. La volonté politique de notre parti s'était alors traduite par la création d'un département ministériel plein, spécifique, en charge de l'aménagement du territoire et du développement communautaire qui avait accompli d'immenses réalisations au profit des populations.

C'est pourquoi, le MNSD-NASSARA poursuivra résolument l'aménagement de l'espace rural et urbain dans la stratégie nationale de l'aménagement du territoire. Il encouragera la participation et la responsabilisation des populations dans la gestion ainsi que la conservation des ressources naturelles de leurs terroirs.

En outre, dans la politique d'aménagement du territoire, les actions suivantes seront menées :

- Responsabiliser davantage les populations en les invitant à s'organiser pour élaborer elles-mêmes des programmes de développement adaptés à leurs besoins ;
- Organiser et rendre objectives la participation et la responsabilisation des populations dans la gestion et la conservation des ressources naturelles ;
- Réduire les disparités régionales par une répartition équitable des investissements publics et privés ;
- Adapter et généraliser la démarche « aménagements intégrés des terroirs » impliquant la réalisation des schémas directeurs de développement régional ;
- Rendre opérationnelles les nouvelles entités, sur la base de la solidarité nationale, de l'équité fiscale et de la répartition rationnelle des ressources nationales ;
- Développer la coopération décentralisée et le jumelage entre les villes du Niger et celles d'autres pays ayant des expériences positives et rechercher des appuis qu'elles peuvent apporter aux communes du Niger.

1.6 Dans le Domaine de la Politique Extérieure

Le contexte régional et international reste très caractérisé par la détérioration de la sécurité et la recrudescence de plusieurs conflits. Notre politique extérieure doit désormais intégrer cette donnée fondamentale dans la conduite de l'action diplomatique de notre pays.

Le MNSD-NASSARA placera donc au premier rang de ses priorités la sécurité du Niger dans un contexte africain marqué par de graves crises dans son voisinage immédiat et un contexte international caractérisé par la montée en puissance du terrorisme. Au-delà de cette impérieuse préservation de la paix et de la sécurité dans notre pays, le Parti continuera d'abord à mettre en œuvre une politique extérieure fondée sur la fidélité aux amitiés du Niger. Dans ce cadre, les actions spécifiques suivantes seront menées :

- La poursuite de la politique de bon voisinage ;

- La consolidation des relations amicales avec tous les pays épris de paix et de justice dans le strict respect des intérêts de notre pays ;
- La stricte observance des principes d'indépendance, d'égalité souveraine des Etats et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures ;
- La participation active à toutes les initiatives de paix et de lutte implacable contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Le MNSD-NASSARA continuera également à mettre en œuvre une diplomatie de développement, par les actions ci-après :

- La révision de la carte diplomatique du pays pour l'adapter au contexte du moment ;
- La réorganisation de nos ambassades et consulats, en vue d'une recherche tous azimuts de marchés pour nos produits agricoles, industriels et artisanaux ;
- Le renforcement de la coopération sud-sud ;
- La poursuite de la politique de diversification de notre coopération, en même temps que la promotion de l'image du Niger aux plans de la gouvernance et de la pratique démocratique.

Le Parti poursuivra, enfin, très activement sa politique d'intégration régionale et de construction de l'Unité Africaine, notamment dans le cadre du Conseil de l'Entente, de l'UEMOA, de la CEDEAO, de la CEN-SAD et de l'Union Africaine. A cet effet, les actions spécifiques suivantes seront menées :

- La participation à toutes les initiatives engagées dans le cadre de l'intégration en vue d'en tirer le meilleur profit ;
- La mise en œuvre d'une diplomatie de proximité, pour adapter les moyens de l'Etat aux exigences de sa présence dans les rencontres de concertation ;
- Une meilleure organisation de la diaspora en vue de sa participation plus active au processus de développement national.

1.7 Dans le Domaine de l'Information et de la Communication

De mémoire de Nigérien, jamais les médias d'Etat n'ont été autant confisqués et jamais la liberté de presse et la liberté d'expression n'ont été aussi massivement violées et foulées au pied que durant la décennie qui s'achève. Le MNSD-NASSARA, respectueux de la presse dans sa diversité, souscrit à la liberté de presse et d'expression. C'est pourquoi, il avait, avec conviction et détermination, favorisé leur épanouissement en contribuant au développement d'une presse plurielle et diversifiée dans notre pays.

C'est pourquoi, toujours fidèle à ses engagements, au cours du prochain quinquennat, il mettra en œuvre une politique dynamique d'Information et de Communication au service du développement socio-économique et culturel national. Des actions spécifiques seront conduites dans les domaines de la Presse, de l'Information et de la Communication, comme suit :

- La poursuite active de la mise en œuvre de la politique nationale de communication pour le développement (PNCD) et du plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication (NICI) ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles de l'ORTN, de l'ONEP, de l'ANP et de l'IFTIC ;

- Le développement des canaux de communication de proximité notamment les radios rurales, les radios communautaires, les radios locales ;
- La promotion de la liberté de presse et d'expression dans le respect strict des Droits Humains et du citoyen ;
- L'accès à l'information auprès des services publics ;
- Le renforcement du rôle des médias dans l'enracinement et l'approfondissement de la démocratie ;
- La création des conditions de viabilité et d'indépendance des médias privés ;
- Le renforcement du partenariat en faveur du financement des médias par le soutien aux initiatives privées visant le développement des médias ;
- Le renforcement des organes régionaux de collecte et de traitement de l'information, par une politique d'équipements modernes, en vue de consolider la décentralisation ;
- L'intensification de la contribution des médias au renforcement de l'unité nationale ;
- La modernisation et la multiplication des infrastructures de production et de diffusion pour une meilleure couverture nationale et une démocratisation de l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
- La promotion des valeurs qui fondent l'identité et la culture nationales ;
- La promotion de la visibilité et de l'image du Niger.

2. DEFENDRE L'INTEGRITE DU TERRITOIRE ET PROTEGER LES PERSONNES ET LES BIENS

2.1 Analyse du Contexte

Au cours de la période qui a suivi les événements du 11 septembre 2001, le système sécuritaire mondial a connu d'énormes transformations avec l'émergence d'acteurs non étatiques usant à la perfection des vulnérabilités d'un monde mondialisé. Aussi, il s'en est suivi un développement spectaculaire de mesures pour contrer ces perturbateurs des temps modernes. La région sahélo-saharienne est embourbée depuis deux décennies dans des turbulences et une instabilité chronique. Les menaces multiformes actuelles et les risques liés à l'environnement géostratégique, traduisent la situation peu reluisante des outils de Défense et de Sécurité dans l'espace sahélo saharien. Tous les pays sont exposés à des degrés divers.

Le Niger qui est une zone de transition entre l'Afrique au sud du Sahara et le Maghreb d'une part, et entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est d'autre part, se retrouve au confluent de menaces transfrontalières protéiformes et d'activités terroristes récurrentes. L'immensité du territoire nigérien et la porosité des frontières rendent le contrôle sécuritaire très difficile. Les moyens limités de l'Etat et les approches de lutte adoptées n'ont pas permis d'enrayer le développement de ces acteurs non étatiques qui entretiennent un climat d'insécurité généralisée. En outre, l'hostilité de l'environnement exacerbée par le changement climatique et la pauvreté des populations constituent des vulnérabilités au phénomène de radicalisation de la jeunesse en perte de repères.

Par ailleurs, la manipulation à distance des ressources et des populations constitue un des moyens dont disposent les grandes puissances pour préserver leur influence sur l'échiquier mondial. Elle s'effectue d'une nouvelle façon, plus discrète à travers d'autres types d'instruments moins perceptibles mais tout aussi efficace. La nouvelle organisation entre les États faibles et les grandes puissances s'effectue selon la même logique qui a guidé les anciennes pratiques coloniales. Les pays développés s'arrangent pour soutirer des États périphériques les ressources rares qui leur font défaut à des conditions très avantageuses.

Quels mécanismes le Niger doit-il mettre en place pour préserver sa stabilité dans un environnement hautement miné par des divergences au sein des communautés et marqué par l'influence néfaste d'organisations extrémistes violentes téléguidées par des forces extérieures?

NOTRE VISION

Ramener la Paix et assurer une meilleure protection des biens et des personnes tout en garantissant l'intégrité et la souveraineté du territoire national, dans un environnement où les différentes communautés cohabitent en harmonie

QUE COMPTONS-NOUS FAIRE ?

Nous comptons d'abord bien définir une bonne politique de défense et de sécurité, car le monde qui nous entoure est en perpétuelle mutation. Les ministères en charge de la Défense Nationale et des questions de sécurité intérieure doivent s'adapter et répondre à ce contexte caractérisé par des changements rapides et rempli de surprises. Dans cette perspective, il nous faudra promouvoir une gestion efficace des ressources de la Défense et de la Sécurité, et garantir l'excellence à tous les niveaux tout en améliorant les capacités d'acquisition de renseignement, d'interopérabilité des Forces et la coordination avec les différents partenaires. Il faudra veiller sur l'efficacité des systèmes d'armes et d'équipements acquis avec le budget national ou l'aide des partenaires. Il faudra également veiller à la mise à niveau permanente des techniques de combat utilisées par les Forces combattantes afin de répondre aux exigences des menaces de plus en plus variées et pernicieuses. Pour le MNSD Nassara s'agit de :

2.2 Sur le plan de la Politique de Défense et de Sécurité

2.2.1 Gérer efficacement les ressources limitées de la défense

La défense et la sécurité d'un Etat constituent les éléments essentiels de sa survie. Elles exigent des ressources énormes et surtout leur bonne utilisation. Le Niger étant un des pays les plus pauvres de la planète, il ne peut se permettre de dissiper les ressources mises à la disposition de la Défense Nationale, au risque de voir ses capacités de résilience face aux menaces s'effondrer. La corruption doit être bannie dans ce secteur en créant les conditions pour que les autorités civiles et militaires rendent compte des ressources mises à leur disposition.

2.2.2 Promouvoir la culture de l'excellence au sein des FAN et des FDS

Le leadership des Forces de Défense et de Sécurité est la force motrice de tout le système et dont l'enrayement conduira inexorablement à la faillite du système sécuritaire. Afin de diriger les FDS de façon efficiente, le choix des hommes est un facteur déterminant. Il faut bannir toute forme de régionalisme et de clanisme et mettre les personnes qu'il faut aux places correspondantes. La confiance est indispensable dans un pays qui a connu plusieurs coups d'Etat au cours des 50 dernières années, mais la compétence doit être un autre critère tout aussi

important. Un chef militaire incompetent est plus dangereux pour la nation qu'un ennemi car le pays n'est pas prémuni contre ses errements.

2.2.3 Renforcer nos capacités d'acquisition du renseignement

La base de toute activité liée aux opérations sécuritaires demeure le renseignement. Aussi, le Niger doit se doter d'un outil de renseignement de qualité répondant aux besoins des Forces Armées et réduire au maximum sa dépendance vis-à-vis des partenaires. D'ailleurs, les renseignements d'origine humaine dont l'acquisition se fait de façon exemplaire par nos services doivent constituer la base du système de renseignement pour le Niger. *A cet effet une réorganisation des différents services de renseignement s'impose et des objectifs clairs convergeant à un but global doivent être assignés à chacun des membres de la communauté du renseignement.* La recherche de renseignement doit également dépasser le cadre traditionnel focalisé sur la protection du régime et se donner les moyens d'être à la fois au service du régime en place et de la nation.

2.2.4 Mieux Coordonner les appuis des différents partenaires

Les opérations conjointes regroupant plusieurs Forces Armées issues de pays différents sont devenues une constante des engagements contemporains. Cette approche de la sécurité internationale s'est vue sur de nombreux théâtres à travers le monde. Il est l'expression de la volonté des pays à s'unir contre toutes les formes d'instabilité orchestrées par des acteurs non étatiques usant des possibilités offertes par la mondialisation pour générer de l'instabilité localisée ou généralisée. Cependant, la mauvaise utilisation et/ou la mauvaise coordination des appuis proposés par les différents partenaires peut s'avérer contre-productive et mettre le pays en danger. En effet, les forces du mal peuvent infiltrer ce réseau de partenaires pour mieux s'attaquer aux intérêts nationaux. *Il est donc primordial que les actions de chaque partenaire soient bien identifiées, suivies de manière appropriée et veiller à ce qu'elles s'inscrivent dans la stratégie nigérienne de préservation de la paix.*

2.2.5 Gagner les Cœurs et les Esprits des populations

Une vraie armée est celle qui est au service du peuple et qui est suffisamment professionnelle pour n'inspirer aucune crainte. Les populations nigériennes restent encore marquées dans nos campagnes par les brutalités des FDS qui ont fini par saper la confiance de celles-ci. Les actions militaires dans la conflictualité moderne ne peuvent réussir sans l'appui des populations locales qui sont souvent entre le marteau et l'enclume. Les ministères en charge de la Défense et de la Sécurité seront tenus de militer à l'émergence d'un environnement apaisé entre les porteurs de tenue et les populations. Une structure chargée de la coordination civilo-militaire, dotée des

ressources nécessaire sera mise en place le plus rapidement possible. Elle doit disposer de démembrement jusqu'au niveau des compagnies.

2.3 Sur le plan de la Stratégie de Défense et de Sécurité

Sur un Plan Stratégique, la réalisation des objectifs de Défense et de Sécurité est conditionnée par la bonne gestion des ressources, la préparation des Forces et leur emploi efficace sur le terrain. Le cycle entraînement, opération et repos répond parfaitement aux exigences du métier des armes. La même rigueur qui est mise pour préparer les unités destinées aux opérations extérieures sera consacrée aux opérations intérieures. Cela passe par une rigueur absolue dans la gestion des ressources affectées à la Défense et à la Sécurité ainsi qu'un bon leadership au niveau des instances militaires et paramilitaires.

2.3.1 Assurer une meilleure gestion des ressources

Les ressources humaines constituent la fondation de toute armée. Aussi, sa sélection, sa formation et son entretien au quotidien doivent être une préoccupation de chaque instant, afin de tirer le meilleur de chaque homme et constituer une armée respectée et engagée dans la défense des intérêts du pays ainsi que la protection des populations et de leurs biens. Dans la perspective de disposer d'une armée moderne et efficace, il est primordial de disposer d'un pourcentage important de soldats ayant un minimum de niveau d'instruction leur permettant de suivre des formations complexes sur les armements et leur emploi. Nous allons en particulier veiller à :

- Recruter des hommes et des femmes capables de s'adapter aux nouvelles exigences de la guerre asymétrique,
- Réformer complètement les méthodes de formation et d'entraînement ;
- Rompre avec les vieilles méthodes de formation héritées du colonisateur ;
- Créer les conditions idoines pour assurer une protection sociale adéquate aux familles des militaires et autres FDS, afin de réduire le stress que peuvent générer les difficultés liées au logement et à la santé ;
- Améliorer significativement les conditions de vie et de travail des FDS. Le Sénégal et le Ghana constituent des exemples innovants en matière de gestion des ressources tirées des opérations de maintien de paix.
- Planifier judicieusement les acquisitions afin de déterminer les besoins réels, les équipements ainsi que le type de formation nécessaire pour permettre une bonne intégration des forces ;

- Présenter aux partenaires de coopération en matière de défense et sécurité, nos besoins en équipements avec plus de cohérence, afin d'éviter des problèmes de compatibilité et de maintenance.
- En matière de renforcement de capacité nous serons proactifs afin de répondre efficacement aux besoins réels des Forces.
- Assurer une bonne administration des fonds mis à la disposition des différents chefs militaires, notamment par l'instauration d'un meilleur contrôle et la reddition ;
- Le système opaque jusqu'ici mis en place sera abandonné et des méthodes de gestion informatisées doivent prendre le pas sur les pratiques actuelles qui offrent de nombreuses opportunités de détournement ;
- Mettre en place des logiciels de gestion des soldes, des frais de missions et de l'alimentation des hommes.

2.3.2 Construire une force adaptée aux menaces et mieux orienter les partenariats

Depuis l'avènement des Groupes Armés Terroristes l'expérience a montré que les unités des Forces spéciales sont les plus adaptées pour répondre aux défis sur le théâtre. Cette capacité des Forces Spéciales à repousser l'ennemi, tient à deux choses: l'entraînement et le matériel. Le Niger doit donc se donner les moyens de générer ces types d'unités. Elles demandent beaucoup de ressources et de rigueur mais elles sont incontestablement la garantie pour le Niger de sortir plus fort de l'adversité imposée par le terrorisme. Toutefois, l'action de ces forces ne peut véritablement produire les résultats souhaités sans un appui aérien efficace et une logistique adéquate. Nous nous attèlerons pour ce faire à :

- Développer des capacités à répondre rapidement et avec efficacité à une menace donnée sur n'importe quelle partie du territoire national ;
- Mettre en place un dispositif performant de recueil des renseignements afin de pouvoir agir partout en temps opportun ;
- Mettre en place un réseau de capteurs humains combinée à une flotte adaptée d'aéronefs de reconnaissance qui doit être constituée pour assurer une couverture IRS raisonnable des zones sensibles ;
- Tirer profit des opérations extérieures en orientant la manière dont les forces de défense et de sécurité concernées peuvent utiliser les ressources tirées ;
- Mettre en avant en priorité les intérêts du Niger dans le cadre de la signature des accords de partenariat stratégiques ;
- Réfléchir sur la problématique de la présence des forces étrangères sur notre territoire afin d'en tirer un meilleur profit ;

- Intégrer les exigences de la révolution de l'information dans la gestion des Forces de Défense et Sécurité, en vue de leur modernisation, pour une plus grande efficacité.

3. PROMOUVOIR UNE VRAIE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE

3.1 Analyse du Contexte

Le Niger est un pays aride et enclavé avec une superficie de 1.267.000 Km². L'économie repose avant tout sur l'agriculture (production animale et végétale) représentant environ 40 % du PIB. Pays en voie de développement, avec un taux de croissance démographique annuelle de l'ordre de 3,8% (INS, 2017), soit l'un des plus élevés au monde il compte une population estimée à plus de 22 millions d'âmes en 2020. La population est majoritairement jeune (52% ont moins de 15 ans) et rurale à 85%. Elle se concentre dans la partie sud sur environs le quart du territoire où vit 75% de la population totale. La zone aride, située au nord du pays, représente plus de 75% de sa superficie, avec pour activité principale l'élevage considérée comme la seconde « mamelle » de l'économie nigérienne.

Le Niger comprend une zone agro-pastorale au sud, suffisamment humide pour permettre une culture de céréales (principalement du mil), et une zone essentiellement pastorale au nord. Le recours à l'irrigation est très limité (moins de 2% des surfaces cultivées), ce qui rend très aléatoire la production agricole. L'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie constituent le premier secteur d'activité du Niger.

Structurellement insuffisante et peinant à suivre une augmentation de la population de 3,9% par an, la production agricole est périodiquement affectée par des années de sécheresses voire des invasions d'ennemis de cultures tels que les criquets (2000, 2004, 2009, 2019).

L'élevage est pratiqué par près de 87% de la population active soit en tant qu'activité principale, soit comme activité secondaire associée à l'agriculture ou au commerce. Son apport est de 15% au revenu des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires. Il contribue à hauteur de 22 % de la valeur totale des exportations et constitue la seconde source de recettes d'exportation du Niger après les ressources minières. L'élevage se pratique de façon extensive, notamment dans les $\frac{3}{4}$ du pays. Il représente une part importante de la production agro-alimentaire du Niger. La consommation de viande étant faible, le Niger est exportateur net de bétail, de peaux et de viande. La production de lait est insuffisante et doit être compensée par des importations. Selon les statistiques, les productions animales contribuent pour près de 11% à la constitution du Produit Intérieur Brut (PIB) et 35% du PIB agricole.

Par ailleurs, la diminution drastique des ressources en eau de surface, essentiellement en raison des changements climatiques ont eu des effets de plus en plus dégradants sur les écosystèmes, la pérennité de l'irrigation, la santé publique et l'alimentation en eau de la population, du bétail et de l'industrie. Le programme du barrage de Kandadji, censé apporter une réponse significative à cette situation de détresse, semble être au ralenti depuis l'avènement des autorités actuelles au pouvoir.

En vérité, au Niger, tout part de l'agriculture. Or, les pluies, depuis des décennies, sont extrêmement irrégulières, tant au niveau temporel que spatial. Par ailleurs, le Niger ne possède qu'un seul cours d'eau permanent, le fleuve Niger, qui traverse le pays sur une longueur

d'environ 500 km dans sa partie Ouest. Il est bien vrai aussi qu'on y trouve quelques lacs permanents dont le principal, le lac Tchad, est situé à la pointe sud-est du pays la Komadougou Yobé et plusieurs rivières semi-permanentes dont les affluents de la rive droite. Tout ce potentiel est très peu mis en valeur.

Le MNSD-NASSARA accorde une priorité absolue à la promotion du monde rural. Dans cette perspective, le programme du candidat, à travers une stratégie cohérente et opérationnelle de développement rural, visera à faire de ce secteur, le moteur de la croissance économique. A cette fin, des actions spécifiques seront menées dans les domaines du développement agricole, des ressources animales, de la mobilisation des eaux et de l'environnement.

NOTRE VISION

A travers une véritable stratégie de développement rural durable, passer progressivement du système actuel de production, qui maintient le Niger dans une situation de dépendance excessive aux aléas climatiques et naturels, à un système durable de production rurale, dont les objectifs sont tournés vers la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté et l'élévation du niveau de vie de l'écrasante majorité des populations.

QUE COMPTONS-NOUS FAIRE?

3.2 Dans le Domaine du Développement Agricole

En matière de production agricole pluviale céréalière, le régime actuel avait promis d'accroître celle-ci en la faisant passer de 3.000.000 Tonnes à 5.000.000 Tonnes en moyenne sur les 5 dernières années, notamment grâce à une utilisation accrue de l'engrais. Or, pour une recommandation de 100 kg d'engrais à l'hectare, les investigations nous ont permis de constater, que ce sont seulement 2kg qui ont été utilisés à l'hectare. Par conséquent, si augmentation de production il y a eu, cela ne peut résulter, que d'une augmentation des superficies cultivées, qui elle-même, est liée à une augmentation de la population, et non, à l'usage d'engrais.

Il faut en outre noter que depuis 2011, 3 campagnes agricoles sur 5 ont été déficitaires. L'insécurité alimentaire est omniprésente et la situation nutritionnelle des enfants ne s'est pas améliorée.

Aussi, le candidat du MNSD Nassara s'engage-t-il à :

- Porter le taux de croissance du PIB agricole de 2,5% à 3,9% au moins, c'est-à-dire à un taux au moins égal à la croissance démographique ;
- Modifier à terme la structure de la production agricole en faveur de la production irriguée pour que la part de cette dernière atteigne au moins 15% de la production globale ;
- Réhabiliter plusieurs milliers d'hectares de périmètres existants qui devenus vétustes ou dégradés par divers phénomènes naturelles ;
- Réaliser au moins 25.000 ha de nouveaux périmètres irrigués modernes, notamment au niveau des dallols, des Goulbis, de la Maggia, des Koramas, de la vallée du fleuve-Niger, du Lac Tchad, de la Komadougou et de l'Irhazer ;

- Développer l'agriculture dite familiale sur au moins 20.000 ha supplémentaires ;
- Réaliser des milliers d'ouvrages de mobilisation des eaux à savoir : des seuils d'épandage, des micro et mini barrages, des puits bétonnés maraichers, des forages maraichers, des mares aménagées ;
- Développer les moyens d'exhaure et de distribution de l'eau pour l'agriculture grâce notamment à l'exploitation des eaux souterraines ;
- Accroître les moyens modernes de labour (kits ménages, matériel aratoire, unités de culture attelée, etc.);
- Approvisionner de façon régulière et à un prix raisonnable les producteurs en intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais de différents types, produits phytosanitaires), par la création de plateformes multiservices au niveau de chaque commune ;
- Promouvoir des fermes de production de semences d'au moins 50 ha par zone écologique ;
- Lutter contre les pertes alimentaires grâce à des réfrigérateurs solaires et à la promotion de petites unités de transformation de produits agricoles ;
- Promouvoir des fermes mixtes agriculture-élevage pour la production végétale, la production de viande, de lai ;
- Renforcer les structures de microcrédit.

L'Etat mettra un accent particulier pour le renforcement institutionnel du ministère en charge de l'Agriculture. Les efforts seront orientés notamment vers :

- L'appui aux services techniques en vue de renforcer les capacités techniques des producteurs, de redynamiser la vulgarisation et la recherche ;
- Le soutien à la commercialisation des produits agricoles car pour un bon écoulement de sa production, il est nécessaire que le producteur soit maître de sa production (bien produire, stocker et/ou transformer et vendre ensuite) et qu'il puisse participer à la régulation du marché.

3.3 Dans le Domaine de l'Elevage

Dans ce domaine les objectifs généraux visent la modernisation des filières, la maîtrise des productions, le renforcement de la santé animale, la sécurisation du système pastoral, la promotion des exportations des produits animaux et de leurs dérivés, l'encouragement de la mise en place de petites unités industrielles de transformation et l'adoption de textes adéquats conformes aux dispositions des communautés sous régionales, régionales et internationales. Cela passera par :

- la réalisation de milliers de Puits pastoraux et la réhabilitation de milliers d'autres;
- le fonçage de forages neufs et la réhabilitation d'autres;
- l'installation de centres de collecte de lait, de centres régionaux de collecte de lait et d'une laiterie dans chaque chef-lieu de région;
- la mise en place d'un abattoir moderne de norme internationale à Niamey, Tahoua et Zinder;
- le renforcement des tanneries privées existantes et la réhabilitation de celles publiques en dynamisant les organisations des acteurs;
- la mise en place d'un laboratoire moderne de contrôle de la qualité des aliments d'origine animale;
- l'amélioration et la conservation des races animales locales par le recours aux biotechnologies modernes via la relance de la recherche zootechnique et vétérinaire;

- la mise en place de 50 plateformes multiservices incluant des centrales d’approvisionnement communales chaque année;
- le renforcement du dispositif de lutte contre les principales maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique à savoir la Péripleumonie Contagieuse Bovine-PPCB, la Peste des Petits Ruminants-PPR et la pasteurellose des camelins pour atteindre effectivement les taux respectifs de vaccination de 80%, 80% et 60%;
- le développement des cultures fourragères irriguées ;
- l’amélioration du taux moyen annuel d’exploitation du cheptel qui est entre 10 et 17% pour le porter à 20%.
- La création de coopératives d’élevage et de transformation pour remplacer progressivement l’élevage traditionnel par un élevage moderne basé sur l’insémination et l’utilisation d’aliments de bétail, ce qui non seulement mettra fin à la divagation des animaux mais aussi permettra d’avoir un élevage plus commercial ;
- Le développement de l’aviculture pour mettre fin à l’importation de poulets et générer des revenus pour les jeunes entrepreneurs.

3.4 Dans le domaine de la mobilisation de l’eau

L’eau est essentielle à la vision du candidat du MNSD Nassara, de promouvoir l’agriculture et la sécurité alimentaire de façon durable: Cet objectif trouve son écho dans l’orientation de base de la philosophie de développement, telle que définie dans le programme politique du parti, qui fait de la mobilisation et du développement des ressources naturelles ainsi que du développement des activités socio-économiques un objectif central. Le Niger a un potentiel de terres irrigables de plus de 270 000 hectares, dont plus de 52% sont situés autour du fleuve Niger. Cependant, cette situation cache une importante contrainte liée à la construction d’infrastructures de mobilisation des ressources en eau pour l’irrigation et à la capacité de les gérer par les agriculteurs et les autorités locales.

La mobilisation des eaux de surface et souterraines pour le développement du secteur rural sera donc l’une des priorités du programme du candidat Seini Oumarou. Ce programme vise à surmonter les problèmes liés à la connaissance, à la gestion et à la protection des ressources en eau et des ressources naturelles qui leur sont associées pour débloquer et promouvoir le développement durable de l’eau au Niger. L’eau est un facteur clé pour gérer la fragilité du pays. Exploiter le potentiel de développement de l’eau au Niger sera essentiel pour la relance du pays et la réduction de la pauvreté, surtout après la crise de la COVID-19. Il faudra par conséquent :

- Assurer une gestion durable des ressources en eau avec la participation de l’ensemble des acteurs de l’eau à toutes les échelles en vue d’une meilleure maîtrise des statistiques sur les infrastructures hydrauliques;
- Assurer une meilleure couverture nationale en points d’eau pour les besoins agricoles, pastoraux, miniers et industriels,
- Relancer et parachever la réalisation du programme Kandadji de « Régénération des Ecosystèmes et de mise en valeur de la vallée du Niger » ;
- Favoriser l’épanouissement des nigériens à travers l’accès aux services innovants et durables de mobilisation de l’eau ;
- préserver et restaurer la qualité des eaux et des milieux aquatiques ;
- Renforcer la coopération internationale en vue d’encourager une utilisation rationnelle des ressources en eau partagées.

3.5 Dans le domaine de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques

Le développement durable et le bien-être des populations ne peuvent s'obtenir sans un environnement décent et un cadre de vie approprié. C'est pourquoi la préservation et la protection de l'environnement reste une priorité. Pour ce faire le candidat du MNSD Nassara une fois élu s'emploiera à assurer :

- La généralisation à une plus grande échelle des actions de lutte contre l'avancée du désert, grâce aux travaux de récupération des terres dégradées, notamment par la protection des cuvettes, le reboisements, la préservation des régénérations naturelles, des actions de fixations des dunes et la lutte contre les plantes envahissantes terrestres et aquatiques ;
- La préservation et le renforcement de la diversité biologique, notamment grâce à la protection de la faune sauvage et la réhabilitation des parcs nationaux, afin de générer des ressources touristiques ;
- Le développement de la pêche et l'exploitation judicieuse des ressources halieutiques ;
- Une meilleure protection contre les inondations, en particulier sur le long du fleuve Niger, grâce à des débits plus constants et un accès amélioré à l'eau en amont et en aval du barrage de Kandadji dont la construction sera poursuivie et achevée ;
- La révision et la mise en œuvre de notre Contribution Déterminée au niveau national (CDN) conformément à nos engagements pris lors de la signature de l'Accord de Paris sur le Climat ;
- La réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre grâce à des mesures d'atténuation conformes à notre CDN ;
- La création de nouvelles réserves naturelles et la réhabilitation des anciennes, de même que la création de sanctuaires pour certaines espèces de faune menacées ;

Le changement climatique est un amplificateur de menaces qui pourrait faire basculer des millions de personnes dans la pauvreté au cours des prochaines années et réduire à néant les progrès de développement durement acquis. En effet, alors même que le Niger doit désormais faire face aux conséquences sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19, il continue à être confronté à des dérèglements climatiques qui obligent les populations à abandonner leur foyer et s'exposer à toutes sortes de menaces dont l'insécurité alimentaire. Les dernières inondations survenues sur l'ensemble du territoire et qui ont touché des dizaines de milliers de foyers sont une illustration tangible de cette menace devenue quasi permanente.

Néanmoins, notre pays a désormais une occasion historique de s'engager sur la voie d'un développement durable, inclusif et résilient. Pour ce faire il faudra :

- Réaliser les bons investissements dès maintenant pour entraîner des résultats à court terme (emplois et croissance économique) ainsi que des bénéfices à plus long terme pour les populations, notamment la décarbonation de l'économie et une résilience accrue ;
- Face à la crise provoquée la COVID-19, lancer des programmes de relance sobre en carbone pour favoriser la création de nouveaux emplois durables, inclusifs et équitables.

L'action climatique devra aider le pays à se développer de manière durable, car la lutte contre le changement climatique s'accompagne de nombreux bienfaits : un air pur et une eau propre, des villes résilientes et des systèmes alimentaires et agricoles durables. Nous nous engageons pour cela à agir en vue d'instaurer une tarification du carbone afin de mieux inciter au changement. Le candidat du MNSD NASSARA s'engage en définitive à imprimer sa marque aux actions de résilience des populations face aux effets du changement et de la variabilité climatiques. Il

veillera à la mise en œuvre des accords mondiaux sur le climat, en particulier de l'Accord de Paris et s'emploiera à l'opérationnalisation de la Commission Climat pour la Région du Sahel.

4. GARANTIR UN DEVELOPPEMENT SOCIAL INCLUSIF ET ACCELERER

4.1 Analyse du Contexte

L'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et d'une manière générale le développement social, sont des éléments particulièrement importants de l'indice de développement humain sur la base duquel notre pays est encore malheureusement classé dernier. Cette situation lamentable dans laquelle notre pays est plongé commande par conséquent que des actions énergiques et pertinentes soient rapidement entreprises.

Il importe donc de s'engager résolument et activement dans l'amélioration de ces indicateurs. Mais cette amélioration ne peut se réaliser qu'avec des objectifs stratégiques clairs, ambitieux et réalistes. C'est pourquoi, il faut déterminer un mode de financement focalisé sur les ressources propres avec l'appui des partenaires au développement et promouvoir la bonne gouvernance dans ces secteurs.

NOTRE VISION

Améliorer significativement les indicateurs des secteurs sociaux de base que sont l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et l'assainissement, pour un développement humain accéléré et durable.

QUE COMPTONS-NOUS FAIRE?

4.2 Dans le Domaine de l'Education

Dans ce secteur et conformément à son idéal, le MNSD NASSARA préconise une école nouvelle socialement et économiquement intégrée, démocratique et orientée en priorité vers la résolution des problèmes réels de développement auxquels est confronté le Niger.

Pour fonder cette école, des conditions favorables à une démocratisation de l'enseignement et de la formation à tous les niveaux du système éducatif seront créées. Des curricula novateurs et adaptés à nos réalités sociales et économiques seront élaborés et mis en œuvre. Ils prendront en compte la qualité et les nouvelles méthodes de transmission du savoir, dans tous les ordres d'enseignement, à travers l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC). De nouveaux mécanismes efficaces de financement des institutions scolaires, universitaires et du secteur non formel seront définis et mis en œuvre.

Un médiateur national et des médiateurs régionaux seront nommés en vue de renforcer le dialogue social entre les différents acteurs et partenaires de l'école. De manière plus spécifique, les actions du programme porteront sur :

4.2.1 Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Préscolaire

- La valorisation de l'enseignement préscolaire en le rendant plus autonome compte tenu de sa spécificité, de même que le développement et l'extension du préscolaire à travers des mesures incitatives en milieu rural et semi-urbain ;
- La construction d'infrastructures appropriées en quantité et en qualité et leur équipement en matériels ludo-éducatifs adaptés aux réalités socioéducatives ;

- La formation des personnels enseignants et d'encadrement en quantité et en qualité en accélérant la formation initiale et en renforçant la formation continue ;
- La conception de contenus adaptés et de matériels didactiques appropriés ainsi que la pré-initiation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ;

4.2.2 Dans le Sous-secteur de l'Enseignement de Base 1

- L'accélération de la scolarisation pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et tendre vers la scolarisation universelle ;
- La réduction des disparités intra et inter régionales en matière d'accès et d'achèvement de l'éducation de base 1 ;
- La restauration de la qualité des apprentissages dans l'enseignement de base 1 et la réduction de la déperdition scolaire ;
- L'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'Enseignement de Base 1 à travers notamment la rénovation des curricula au cours d'un processus transparent, itératif impliquant tous les acteurs clés du système éducatif et l'utilisation des TIC ;
- La valorisation des règles de vie en société et la promotion de la citoyenneté responsable par le renforcement de l'enseignement de l'Education Civique et Morale à l'école ;
- La redynamisation de la pratique des Activités Pratiques et Productives (APP) à l'école ;
- La réforme des curricula et de la formation initiale et continue des enseignants pour tenir compte du contexte social, culturel et économique du pays ;
- L'amélioration des curricula et de la formation initiale et continue des encadreurs pour tenir compte du contexte social, culturel et économique du pays ;
- L'élaboration et l'adoption d'un plan de carrière plus valorisant de la fonction enseignante;
- La généralisation de l'enseignement des langues nationales dès les premières années ;
- L'extinction de la contractualisation par un recrutement massif et progressif des enseignants contractuels performants à la Fonction Publique et la mise en place d'une formation diplômante des enseignants non diplômés des ENI ;
- Révision des dispositifs de formation initiale et continue et l'adoption de plans de formation continue plus adaptée aux besoins (encadrement de proximité, CAPED, formation à distance, etc.) ;
- La création et le renforcement des capacités des institutions chargées de la production de matériels didactiques adaptés et accessibles à tous ;
- La promotion de la scolarisation de la jeune fille en vue de réduire les disparités entre filles et garçons ;
- L'amélioration du pilotage et de la gestion du système éducatif ;
- L'amélioration des mécanismes de gouvernance par le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation de la gestion de l'éducation en concertation avec l'ensemble des partenaires de l'école ;
- L'instauration d'une véritable culture de gestion, de responsabilité, d'imputabilité et de reddition des comptes ;

- Le renforcement et le développement des capacités institutionnelles du Ministère en charge de l'éducation de base 1 par la mise en œuvre d'une gestion informatisée du système ;
- L'amélioration du système d'évaluation et de suivi en le rendant plus fiable ;
- La restructuration et l'amélioration de l'encadrement de l'enseignement privé en vue de son développement harmonisé ;
- La rénovation de la pratique éducative et sportive et la relance des compétitions sportives et culturelles interscolaires ;

4.2.3 Dans le Sous-secteur de l'Education non Formelle

- Le développement de l'enseignement non formel et l'amélioration de son organisation pour que ce type d'enseignement réponde aux besoins réels des apprenants en vue de leur réinsertion dans les cycles formels mais également leur insertion dans la vie socioéconomique avec des programmes d'alphabétisation adaptés ;
- L'abaissement significatif du taux d'analphabétisme à travers la création et le renforcement d'institutions chargées de la formation initiale et continue des enseignants et des encadreurs en alphabétisation en quantité et en qualité ;
- La création et le renforcement d'institutions de production de matériels didactiques d'alphabétisation adaptés et accessibles à tous ;
- Le développement de l'alphabétisation et des différentes formes d'éducation non formelle ;
- Le développement des écoles des déscolarisés et la mise en place des passerelles adéquates pour leur réinsertion ;
- Le développement de programmes d'éducation non formelle en faveur des enfants non scolarisés et précocement déscolarisés, notamment les enfants de la rue, les enfants en situation de handicap, etc. ;
- La prise en compte des écoles coraniques dans les taux de scolarisation et leur restructuration par l'intégration de contenus innovants ;
- L'utilisation des TIC dans l'enseignement non formel.

4.2.4 Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Secondaire Général

- Le développement de l'enseignement secondaire par la multiplication des établissements secondaires notamment les Collèges de proximité afin de rapprocher les élèves de leur lieu d'habitation et la dotation de ces établissements en matériels pédagogiques adéquats en quantité et d'y affecter des professeurs polyvalents en nombre suffisant ;
- La définition et la mise en œuvre d'une politique de production de matériels didactiques adaptés ;
- L'utilisation des TIC à l'école, notamment l'amélioration de l'accès à Internet, l'utilisation des tablettes et les bibliothèques numériques ;
- La dotation des établissements scolaires en infrastructures sportives adéquates et la redynamisation de la pratique de l'Education Physique et Sportive (EPS) à travers la relance des compétitions sportives et culturelles intra et interscolaires ainsi que la création d'écoles sportives spécialisées ;

- La valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques et républicaines par la redynamisation de l'enseignement de l'Education Civique et Morale et de la citoyenneté responsable ;
- La restructuration et un meilleur suivi de l'enseignement secondaire privé à travers la formation continue et un suivi pédagogique de proximité en vue de renforcer les capacités des formateurs;
- La formation des encadreurs pédagogiques et le renforcement de leur formation continue ;
- La promotion des arts et de la culture dans les établissements scolaires ;
- La création et le renforcement des bibliothèques y compris numériques ;
- La professionnalisation de la fonction enseignante par la mise en formation des enseignants contractuels et l'extinction de la contractualisation par un recrutement massif et progressif des enseignants contractuels performants à la Fonction Publique.

4.2.5 Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

- L'adoption du schéma directeur de la formation professionnelle ainsi que la réactualisation de la politique de l'enseignement professionnel et technique ;
- La promotion du partenariat public-privé dans le financement de l'enseignement professionnel et technique pour une meilleure restructuration et réorganisation de l'apprentissage du secteur informel ;
- Le développement des filières de formation des apprentis et ouvriers qualifiés pour répondre aux besoins de l'économie ;
- La réorganisation des formations formelles, leur diversification et leur ciblage sur les besoins du marché du travail (CAP, BEP, BAC) ;
- L'extension et le développement des établissements d'enseignement professionnel et technique et des centres d'apprentissage ;
- La définition et la mise en œuvre d'une politique nationale de production de matériels didactiques adaptés avec l'introduction et la généralisation de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les programmes d'enseignement ;
- La formation initiale et continue des enseignants et des encadreurs en quantité et en qualité et la mise en place d'un mécanisme efficace de suivi et de supervision pédagogiques ;
- L'orientation de la formation afin qu'elle soit axée sur la promotion de l'engagement entrepreneurial et le leadership des jeunes sortants;
- Le renforcement et le développement des capacités institutionnelles du Ministère en charge de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques ;

4.2.6 Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Supérieur

- La normalisation de la durée des années académiques de façon à les faire coïncider avec les années scolaires ;
- La mutualisation des infrastructures entre Facultés, Instituts et Ecole ;

- La poursuite de la réforme LMD pour former des ressources humaines qualifiées, répondant aux besoins de l'administration publique et de notre économie;
- Le soutien à la recherche, la publication et la diffusion des résultats de la recherche ;
- Le développement et la réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Le soutien à l'informatisation des universités et des institutions d'enseignement supérieur et à leur mise en réseau ;
- Le renforcement des capacités des ressources humaines de haut niveau répondant aux standards régional et international, à travers une loi de programmation ;
- La modernisation de l'enseignement supérieur et son adaptation aux mutations sociales, économiques, scientifiques et techniques du pays dans un contexte de forte pression démographique pour permettre au Niger d'atteindre les ambitieux objectifs de développement;
- La réglementation de l'enseignement supérieur privé pour qu'il soit conforme aux standards nationaux et internationaux ;
- La dotation des Universités des moyens conséquents à la hauteur de leurs ambitions conformément à la politique du Gouvernement ;
- L'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants par le renforcement des œuvres universitaires ;
- La dotation des Universités en moyens conséquents pour leur permettre d'accomplir leur mission de formation de cadres utiles pour les besoins de l'économie nationale ;
- Le renforcement des capacités d'accueil des Universités pour créer les meilleures conditions d'études ;
- La promotion du dialogue social en vue de prévenir et de gérer les conflits.

4.2.7 Dans le Sous-secteur de l'Enseignement Spécialisé pour Handicapés

- Le développement des écoles spécialisées pour handicapés ;
- Le développement des centres et écoles de formation professionnalisant pour mieux assurer l'insertion socioéconomique des handicapés ;
- La prise en compte des personnes handicapées dans la conception et la réalisation des infrastructures scolaires et universitaires ;
- Le développement de la formation initiale et continue des formateurs spécialisés pour l'enseignement des handicapés ;
- La promotion de l'utilisation de matériels adaptés aux élèves en situation de handicap ;
- La dotation des établissements de formation en matériels didactiques appropriés ;
- L'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le système de formation ;
- La formation initiale et continue ainsi que le recrutement des enseignants spécialisés en quantité et en qualité.

L'école nigérienne était l'une des meilleures de la région vue la qualité des cadres qu'elle produit. Elle est aujourd'hui en pleine désintégration vu les conditions de travail des principaux animateurs que sont les enseignants, les conseillers et inspecteurs pédagogiques et même les élèves. Il faut rapidement la restaurer. Le MNSD NASSARA entend faire cette restauration à travers une mise à disposition de moyens suffisants pour son fonctionnement. D'autres actions structurantes seront entreprises, notamment la création d'une compétition à tous les niveaux avec un mécanisme annuel de récompense des plus méritants, en vue de promouvoir l'excellence et l'instauration d'une bourse sociale destinée à la promotion de la scolarité des jeunes filles des enfants handicapés ou fils d'handicapés, aux enfants des ménages très pauvres.

Compte tenu de l'importance qu'accorde le candidat du MNSD Nassara au développement du secteur de l'éducation, il sera organisé *des Etats généraux nationaux de l'Education* dès la première année du mandat, afin de garantir l'adoption de mesures idoines, ambitieuses et consensuelles pour assurer un vrai essor de ce secteur stratégique.

4.3 Dans le Domaine de la Santé

La santé de la population nigérienne est un sujet de vive préoccupation du programme du candidat du MNSD NASSARA surtout que la demande en soins de santé devient aujourd'hui de plus en plus pressante dans un pays caractérisé par une croissance démographique galopante, la résurgence des maladies à potentiel épidémique, le faible budget à ce secteurs ainsi que sa politisation outrancière.

Pour améliorer la santé de la population nigérienne de façon pérenne et apporter des réponses à toutes les préoccupations relevées sur la situation socio-sanitaire que connaît le Niger aujourd'hui, le candidat du MNSD NASSARA s'engage une fois investi des hautes responsabilités de ce pays à promouvoir la couverture universelle en santé et de renforcer la gestion du système de santé par :

- La prévention sanitaire qui se fera, en impliquant les communautés, à travers des actions de communication pour un changement de comportement favorable au renforcement de l'hygiène du milieu et l'accroissement de la couverture vaccinale, y compris la santé de la reproduction, la malnutrition ainsi que la lutte contre la maladie ;
- La promotion des TIC dans l'amélioration de l'offre, la qualité des soins et la gestion des données et des intrants.
- La couverture universelle en santé par l'allocation des ressources conséquentes dans le secteur ;
- La promotion de la production locale des médicaments à travers la redynamisation et la mise à niveau de la SONIPHAR avec des équipements de pointe et des ressources humaines qualifiées ;
- La promotion d'une stratégie d'incitation à l'investissement privé dans la production locale des médicaments ;
- L'amélioration de la gouvernance du système d'approvisionnement et de distribution des produits pharmaceutiques ;
- Le renforcement des capacités du Laboratoire National de Santé Publique et d'expertise (LANSPEX) pour assurer un contrôle de qualité des produits pharmaceutiques et alimentaires ;
- La mise en œuvre d'une stratégie d'assurance maladie afin d'évoluer vers une couverture universelle en santé tant en milieu rural qu'urbain ;

- La promotion de financements innovants au profit du secteur ;
- La formation des ressources humaines qualifiées dans tous les domaines du secteur de la santé et leur utilisation rationnelle afin de réduire les disparités existantes entre les milieux rural et urbain ;
- Le renforcement et la multiplication des audiences foraines surtout en milieu rural ;
- Le développement et la maintenance des infrastructures sanitaires et du plateau technique en particulier dans le milieu rural ;
- La promotion de l'exercice privé des professions de santé tout en respectant la réglementation en vigueur ;
- La promotion de la multisectorialité, notamment dans les domaines du développement de la nutrition, de la santé de la femme et de l'enfant, de la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents, de l'hygiène assainissement et des urgences humanitaires ;
- La promotion de la recherche en santé et la production de l'information sanitaire de qualité
- L'interdiction du commerce illicite de médicaments en application de la réglementation en vigueur en la matière ;
- Le renforcement de la collaboration avec les autres pays pour le contrôle de la circulation et la vente des médicaments illicites ;
- La réduction des coûts des médicaments en favorisant la fabrication, l'importation et la disponibilité permanente des médicaments génériques à tous les niveaux ;
- Le renforcement de la gratuité des soins aux groupes les plus vulnérables notamment les enfants de moins de 5ans, les femmes enceintes, les personnes démunies, ainsi que les femmes atteintes de cancers gynécologiques ;
- L'extension de la protection sociale, le renforcement des mesures de santé et de sécurité au travail et la mise en place des mutuelles de santé.

4.4 Dans le Domaine de 'Hydraulique et de l'Assainissement

Dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement, nous comptons poursuivre l'œuvre que nous avons initiée, fondée sur les principes fondamentaux suivants en fournissant de l'eau potable à chaque contrée, conformément aux normes universelles de droit de l'eau pour tous et à nos normes nationales. Il s'agit de :

- La multiplication des infrastructures d'hygiène et d'assainissement sur l'ensemble du territoire national pour une meilleure santé de la population nigérienne (accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats) ;
- L'accroissement des infrastructures hydrauliques pour l'accès équitable en eau de qualité en quantité suffisante, de tous les usagers de la zone pastorale ;
- L'augmentation significative du nombre de branchements et bornes fontaines dans les centres urbains tout en veillant à l'amélioration de la qualité du service ;
- La protection des écosystèmes tout maîtrisant la connaissance des ressources en eau et en veillant à leur suivi ;

- L'accroissement de la desserte en eau potable à un coût abordable dans tous les centres urbains, semi-urbains et dans les zones rurales (forages équipés de pompes à motricité humaine, puits villageois, bornes fontaines et postes à eau liés aux mini-AEP) ;
- La réhabilitation des points d'eau modernes défaillants sur l'ensemble du territoire ;
- Le renforcement de la pérennité des services d'alimentation en eau potable tant en milieu urbain (équilibre financier) qu'en milieu rural (renouvellement du patrimoine, réhabilitations, appui-conseil au service Public de l'Etat) ;
- Développer et soutenir les initiatives sur les approches et les technologies des différents domaines de l'eau et de l'assainissement ;
- La création des conditions d'investissement pour favoriser l'accélération de la mise en place d'infrastructures performantes en vue du renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- Le renforcement de la responsabilisation des populations par l'application de la politique de recouvrement des coûts en matière d'alimentation en eau potable et par la promotion de l'hygiène et de l'investissement privé pour l'assainissement individuel ;
- La promotion de la bonne gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement.

A la fin de notre mandat, tous les villages respectant les conditions 250 habitants pour un point d'eau auront l'accès à l'eau.

4.5 Dans les Domaines de la Population, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture

4.5.1 Enjeux de la démographie

Le Niger, avec un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de sa population de 3,9% en 2012, présente un taux de progression démographique élevé à l'image d'autres pays d'Afrique subsaharienne. En effet, au cours des deux dernières décennies, le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen de la population du Niger est passé de 3,1% au cours de la période 1988-2001 à 3,9% en 2001-2012. A ce rythme, la population nigérienne doublera tous les 18ans. Ainsi, en 2030, nous serons environ 34 millions de nigérien. La densité de la population est passée de 8,5 habitants au km² en 2001 à 13,5 habitants au km² en 2012 et sera de 26,9 habitants au km² en 2030. Cette évolution pose le défi de la satisfaction des besoins croissants en éducation, en santé, en emploi, en protection sociale et sécuritaire, en infrastructures, en sécurité alimentaire et en amélioration de l'environnement.

Cette croissance démographique si rapide n'est malheureusement pas encore maîtrisée. Le MNSD NASSARA souhaite tirer parti du dividende démographique par une formation réorientée vers le marché du travail, à défaut de la limiter à court et moyen termes.

En effet, pour le MNSD NASSARA, la jeunesse principale composante de la population active du Niger, doit être considérée comme le vecteur central de changement pour le développement économique et social de notre pays. 79% de la population de notre pays est âgé de moins de 35ans. Cela constitue certainement un atout mais aussi un défi à relever. Les nigériens et les nigériennes attendent encore la prise en charge sociale et économique optimale qu'exige ce capital humain non négligeable. Il s'agit, en particulier, de créer des emplois rémunérateurs pour les jeunes dans les plans et programmes de développement

Dans le domaine du sport, l'absence d'une politique nationale de développement du sport permettant de mettre en place une stratégie cohérente de développement du secteur a limité les efforts et jeté les acteurs dans l'improvisation et les actions ponctuelles malgré l'adoption depuis 1998, d'une loi portant promotion, organisation, et développement des activités physiques et sportives au Niger.

Dans le domaine de la culture, bien que notre pays se soit doté en 2008 d'une politique culturelle nationale ainsi qu'une loi d'orientation (2009) y relative, et un plan décennal de développement culturel, le secteur est totalement désarticulé par un manque de perspectives et de vision. Les différents programmes de relance des activités culturelles avec les activités thématiques décentralisées et leur régionalisation sont arrêtés conduisant la culture à une mort certaine. Ce qui n'est pas sans conséquence sur le développement des loisirs qui est un phénomène social lié au travail par le besoin d'occupation du temps libre après s'être libéré de toutes ses obligations professionnelles ou familiales. La dynamique socio-culturelle qui caractérise nos communautés et l'esprit d'innovation et de créativité de sa jeunesse doivent être les piliers essentiels sur lesquels doivent reposer ces secteurs. Aussi, notre programme se propose-t-il :

4.5.2 Pour la Promotion de la Jeunesse

La jeunesse attend encore la prise en charge sociale et économique de ses aspirations les plus légitimes à savoir, s'instruire, se soigner, se former, trouver un emploi et prendre part aux instances de prises de décision. Le rejet par les gouvernements de 2010 à nos jours de mettre en œuvre notre programme pour la promotion de l'emploi des jeunes, adopté en 2009, a exacerbé le sentiment de frustration chez les jeunes, laissés à eux eux-mêmes et qui ne s'empêchent plus de récupérer n'importe quelle opportunité qui s'offre à eux.

Convaincu que la jeunesse constitue le principal levier en terme de ressource humaine sur lequel l'avenir doit être construit et conscient que cette frange de la population recèle d'importantes capacités en matière de création d'emplois, le MNSD NASSARA envisage de multiplier les actions en direction de la jeunesse à travers une formulation adaptée, des emplois décents et leur insertion stratégique dans le système de production nationale. Dans ce cadre des actions spécifiques seront menées.

A cela s'ajoute une volonté délibérée de détruire toutes les structures et organisations de jeunesse qui existent, à l'instar du Conseil National de la Jeunesse qui fait l'objet de caporalisation de la part du pouvoir. La jeunesse nigérienne actuelle n'a même plus le droit de revendiquer, de contester, de donner son avis sur des questions touchant à la vie socioéconomique et culturelle de notre pays. Aucun budget n'est alloué à la promotion de la jeunesse et même les cotisations statutaires auprès des institutions et organisations internationales qui permettent l'accès des jeunes aux financements de leurs projets ne sont plus payées notamment auprès de la CONFEJES et de l'OIF.

Le MNSD NASSARA vise l'autonomisation des jeunes filles et garçons en vue d'une participation responsable et citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de développement social et économique du Niger.

Cette option sera traduite en actes concrets à travers les orientations suivantes :

- La promotion de l'entrepreneuriat social des jeunes pour un développement durable au Niger avec les organisations de jeunesse ;
- Le développement des incubateurs de développement socioéconomique local centrés sur la promotion de l'entrepreneuriat économique des jeunes filles et garçons ;
- L'adhésion à toute orientation internationale, régionale et sous régionale de promotion des jeunes ;

- La formulation de programmes de coopération avec les partenaires bi et multilatéraux actifs en matière de promotion des jeunes
- Le renforcement des statuts, le maillage territorial des Centres de Promotion des Jeunes et l'installation des sortants, notamment en milieu rural et semi-urbain
- La promotion du Partenariat Etat-Institutions Financières privées pour le financement des projets d'entrepreneuriat économique des jeunes filles et garçons;
- Le développement d'une stratégie de participation des jeunes aux prises de décision, à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale ;
- L'amélioration du mécanisme de promotion de l'accès des jeunes diplômés handicapés à la fonction publique ;
- La mise à l'échelle des bonnes pratiques de réinsertion socioéconomique en alternative à la prison pour de jeunes en conflit avec la loi et déviations spécifiques.

Toutes ces initiatives seront définies en étroites concertation avec les jeunes eux-mêmes, pour ouvrir et élargir les perspectives d'un réarmement moral et d'une insertion de la jeunesse dans le processus de développement.

4.5.3 Dans le cadre de la Promotion de la Femme

Le MNSD NASSARA a fait de la promotion de la femme, l'axe central de toute politique de développement du pays. Dans ce cadre, de nombreuses actions seront menées afin de la renforcer dans son rôle de pilier social et d'agent de développement économique. Compte tenu de leur dynamisme et de leur esprit créatif, le MNSD NASSARA fait le pari de relancer la construction de la richesse nationale en s'appuyant sur les femmes. Aussi, s'engage-t-il à :

- La lutte contre toutes formes d'exclusion et de discrimination à l'égard des femmes ;
- L'application de la loi sur les quotas à tous les niveaux ;
- La promotion de l'autonomisation des femmes en soutenant l'entrepreneuriat et les micro-crédits féminins et en leur facilitant l'accès au crédit bancaire ;
- La création des conditions favorables à la protection de la jeune fille tout en lui assurant, plus de chance d'accès à la formation supérieure et professionnelle ;
- La promotion du leadership politique et social des femmes ;
- La responsabilisation et l'implication des femmes dans les prises de décision à tous les niveaux ;
- La multiplication et la dynamisation des Centres de formation et de promotion féminine en milieu rural et urbain ;
- La dynamisation des organisations faitières des femmes.

4.5.4 Pour le développement du Sport

Le MNSD NASSARA vise la promotion des activités sportives chez les nigériennes et les nigériens en vue du renforcement de l'unité nationale, de la fraternité des peuples de tous les pays, de la représentation honorable du pays dans les compétitions internationales et la promotion de la santé physique des populations. Cette option sera traduite en actes concrets à travers les orientations stratégiques suivantes :

- La promotion de la cohésion sociale communautaire à travers les valeurs sportives traditionnelles et modernes et l'intensification des compétitions nationales en mettant l'accent sur les jeux et sports traditionnels, les tournois des grandes vacances dans toutes les disciplines sportives ;
- Le développement des performances sportives nationales dans les compétitions locales, sous régionales, régionales et internationales ;
- La redynamisation et la restructuration des fédérations sportives nationales en les soumettant à un contrat d'objectifs ;
- Le développement du partenariat et de la coopération aux niveaux national, sous régional et international ;
- La réhabilitation des infrastructures socio-éducatives et sportives ;
- La création d'infrastructures de proximité pour la promotion de la pratique du sport de masse dans les quartiers, les villages et les villes ;
- La professionnalisation de la pratique du sport de haut niveau dans toutes les disciplines modernes ;
- La création des conditions d'accueil, d'organisation, et de participation aux compétitions sportives nationales, sous régionales, régionales et internationales ;
- L'opérationnalisation du fonds National de développement du Sport par l'application des textes y afférents et un recouvrement conséquent des ressources ;
- La poursuite de l'identification et de la valorisation des sports et des jeux traditionnels.

4.5.5 Dans le Domaine de la Culture

Le MNSD NASSARA vise la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel national et le changement de mentalité dans une perspective de développement économique et social durable, d'ouverture à l'innovation du Niger et à l'humanité. Cette option sera traduite en actes concrets à travers les orientations stratégiques suivantes :

- La promotion des valeurs culturelles et de toutes les expressions artistiques nationales favorables à la cohésion sociale, la paix, l'esprit de solidarité, au changement de comportement et au patriotisme ;
- Le renforcement des capacités des institutions culturelles en vue du développement de l'entrepreneuriat culturel, des industries culturelles et créatives ;
- La valorisation des sites et monuments culturels, historiques et touristiques ;
- La professionnalisation des acteurs culturels ;
- Le développement du partenariat et de la coopération bi et multilatérale ;
- Le renforcement des liens et des expressions de la parenté à plaisanterie en vue de raffermir l'unité nationale et la cohésion sociale ;
- La promotion de la recherche et de la diffusion des produits du patrimoine culturel, matériel et immatériel au plan national et international.

5. METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

5.1 Analyse du Contexte

Les conditions de vie du citoyen nigérien restent très précaires. Plus de 46% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation n'est pas très surprenante dans la mesure où le bien-être social va de pair avec le développement économique global, et l'économie du Niger reste en butte à d'énormes difficultés. En dépit des progrès économiques récents, le pays occupe toujours la dernière place au monde en termes de l'Indice de Développement Humain (IDH).

Au Niger, pays rural par excellence, chaque homme et sa famille immédiate occupent leur propre lopin de terre sur lequel ils cultivent divers produits agricoles, élèvent des animaux domestiques et partagent cette portion de terre entre les descendants à leur âge adulte. Cette structure économique n'est pas viable aujourd'hui.

Le MNSD-NASSARA plaide pour une approche sérieuse. On ne peut pas tout promettre. Il faut faire des choix clairs et les assumer. Nos propositions de relance économique sont novatrices et constituent un plan efficace tout entier tourné vers une fiscalité apaisée, la hausse du pouvoir d'achat, la création d'emplois et le développement de nos entreprises.

Ce plan dépasse les découpages institutionnels. Tous les niveaux de pouvoirs sont impliqués, depuis la commune, jusqu'au niveau national, en passant par la région ; et nous plaidons pour une seule feuille de route. Un projet fondé sur la priorisation de la formation professionnelle, sur la légitime souveraineté sur nos ressources naturelles, sur la confiance envers les entrepreneurs, envers les paysans, envers les indépendants ; un projet qui valorise ceux qui travaillent et qui garantit notre autonomie financière. Nous sommes convaincus qu'au bout de ces réformes, il y aura du dynamisme, de l'emploi et une fiscalité juste.

Rassembler, convaincre et agir par l'économie, c'est l'ambition que le candidat du MNSD-NASSARA nourrit pour le Niger. Notre projet essentiellement libéral, réformateur mais humain, est fondé sur une vision de l'homme qui, de tout temps, a amené les sociétés vers le meilleur. Ce projet vise plus de liberté économique et moins de bureaucratie. Pour le MNSD-NASSARA, la prospérité est toujours le fruit du travail, de l'innovation et de l'excellence. Produire de la valeur ajoutée est toujours la condition nécessaire pour garantir la cohésion de la société. Au travers de nos différents programmes, nous assumons et exprimons cette conviction.

Pour cela, la croissance économique doit être forte, en plus d'être durable et mieux répartie pour sortir un nombre plus grand de nigériens du cercle de la pauvreté, d'autant plus que le facteur démographique pèse d'un grand poids sur les performances du pays.

Les taux de croissance du Produit Intérieur Brut (à prix constants) enregistrés ces dernières années ont été de 5% en 2017, de 7% en 2018 et de 5,8% en 2019 selon les données de sources nationales et du FMI. Avec la pandémie de la Covid 19, la prévision initiale de 6% de taux de croissance pour l'année 2020 a été revue à la baisse pour se situer à 1%.

Le Produit Intérieur Brut à prix courants du marché, sous la nouvelle base 2015 portant révision des comptes nationaux, de l'Institut National de la Statistique (INS), a évolué quant à lui, de 6.486 milliards de FCFA en 2017 à 7.121 Mds de FCFA en 2018, et 7.574 Mds de FCFA en 2019.

Pour l'année 2018, les données issues des comptes économiques de la nation de juin 2019 produites par l'INS indiquent que le secteur primaire contribue pour 32,6%, le secteur secondaire pour 21,6% et le secteur tertiaire pour 39,6%, les impôts et taxes sur les produits représentant 6,5%, dans la formation du PIB sur la nouvelle base 2015. Pour la même année 2018, la contribution à la croissance du PIB est respectivement de 2,57% pour le secteur primaire ; de 1,21% pour le secteur secondaire et de 2,22% pour le secteur tertiaire. Les impôts et taxes contribuent pour 1,01%.

Sur la base de ces données sur la période 2016-2018, il ressort que la croissance de l'économie nigérienne, est tirée principalement par le secteur primaire, à travers ses productions agropastorales traditionnelles. Quant au secteur secondaire, la plus grosse part de sa contribution au PIB provient des activités extractives. Pour le secteur tertiaire, ce sont les branches relatives aux services non marchands des administrations, les communications et informations et les transports et entreposages qui prédominent.

NOTRE VISION

Relancer l'économie grâce à une croissance moyenne annuelle de 8%, au retour à l'orthodoxie financière, et à une lutte efficace contre la corruption et le gaspillage des ressources.

QUE COMPTONS-NOUS FAIRE?

5.2 Des Orientations Stratégiques pour impulser le Développement

L'indice de développement humain (IDH) 2016 est estimé à 0,353 et celui de 2018 à 0,377 selon les Rapports sur le développement humain du PNUD. Le niveau de 0,429 qu'il devrait atteindre en 2021 selon les prévisions du PDES 2017-2021 est fortement compromis de même que la promesse de réduction de la pauvreté. Pour sortir de cette situation, qui ressemble à une course sans fin pour atteindre le sommet, les choix opérés par le MNSD NASSARA durant son exercice du pouvoir de 1999 à 2009 gardent toute leur importance.

En effet, par une gestion vertueuse des finances publiques, la conduite d'une politique d'endettement modéré, une augmentation significative, les investissements significatifs dans le domaine agricole et en direction des couches vulnérables ont permis de réduire la pauvreté avec l'octroi d'un pouvoir d'achat par la voie des travaux cash for work et food for work.

De même, les indicateurs sociaux ont été améliorés à travers la construction des infrastructures dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique. Avec un cadre macroéconomique assaini et une situation financière plus que confortable, les autorités d'alors ont posé les bases en vue de la réalisation de certains investissements structurants afin d'assurer une relance effective de l'économie.

Au cours de cette décennie 2011-2020, en dépit des ressources financières considérables mobilisées, dues en grande partie aux opportunités favorables héritées de la 5ème République, les investissements structurants tels que le Barrage de Kandadji, la Centrale à charbon de Salkadamna, la Cimenterie de Kao, celle de Kéita, l'abattoir frigorifique moderne à grande capacité de Niamey, le fer de Kirtachi et certaines infrastructures routières ou portuaires, il est de notoriété publique que beaucoup de ces projets ne sont toujours pas achevés. D'autres projets, en grand nombre n'ont pas connu un début d'exécution.

Fort de ce constat et des conséquences pour notre pays, constamment classé au dernier rang en terme d'IDH durant cette décennie, le recours de façon affirmée aux actions concrètes qui fondent notre philosophie de développement à la base, loin d'être un recul ou un simple regard dans le rétroviseur ne constitue "en réalité qu'un recours pour mieux avancer".

Le candidat Seini Oumarou propose une orientation tenant compte des réalités ainsi décrites, tout en ayant foi en la capacité des nigériens à restaurer notre maison commune, par le respect des règles aussi fondamentales que sont la Justice, l'Intégrité, l'Équité, la Solidarité, le Travail, l'Esprit Civique, la Transparence en matière de gestion de la chose publique et des ressources.

Pour porter la croissance, les choix, au regard des statistiques actuelles ne remettent pas en cause nos propositions faites lors de la précédente campagne présidentielle où le MNSD-NASSARA tablait au minimum sur un taux de croissance annuelle de 8%. Les faits sont parlants, et la situation est telle que les conditions doivent être créées, à travers une approche participative et inclusive pour atteindre une croissance à deux chiffres.

Les principaux vecteurs de croissance seront :

- Dans le Secteur primaire, la mise en œuvre des mesures de nature à assurer de manière significative et régulière l'augmentation des productions agrosylvopastorales et halieutiques avec la promotion de l'irrigation, un encadrement rapproché du monde rural et une intensification des productions vivrières et marchandes permettant au pays de jeter les bases de son industrialisation (voir chapitre3);
- Dans le Secteur secondaire, en plus des activités minières et pétrolières et de l'énergie, une attention particulière doit être accordée à l'industrie manufacturière afin que la transformation des productions agropastorales suite au boom du secteur agro-pastoral puisse créer des avantages permettant d'aider notre pays à s'insérer dans la compétition continentale, tout en améliorant la satisfaction de la consommation locale ;
- Au niveau du Secteur tertiaire, un accent particulier sera mis sur une expansion de l'économie numérique afin de jouer un rôle d'entraînement. Par ailleurs une facilitation des transports intimement liée au désenclavement du pays à travers des infrastructures viables et une fluidité du trafic, donc une gouvernance améliorée dans ces activités aura un impact positif sur des avancées de la consommation locale.

Le candidat Seini Oumarou a la ferme volonté politique de saisir les opportunités qui se présentent y compris avec les incertitudes liées à l'évolution de l'environnement économique international afin de mobiliser des ressources et de dégager un espace budgétaire permettant de financer d'importants investissements structurants et des investissements adéquats dans les secteurs sociaux. Un système de gestion des finances publiques performant sera mis en place afin de prévenir tout gaspillage et toute déperdition de ressources.

5.3 Sur le Plan de la Gestion des finances Publiques

Les finances publiques constituent le principal instrument de l'action publique. C'est pourquoi, le programme du Candidat du MNSD-NASSARA, a dégagé des propositions pertinentes et concrètes au regard de l'héritage légué par le régime de la renaissance après dix ans de gestion du pouvoir d'État. Ces propositions s'inscrivent dans la vision de notre Parti, le développement à la base qui se traduit par la mise en œuvre des actions qui contribueront à l'amélioration de façon sensible des conditions de vie des populations.

Dans cette perspective, la démarche fait la situation de la gestion des finances publiques relativement à la mise en œuvre des réformes et l'exécution budgétaire afin de formuler les propositions du candidat Elhadji Seini Oumarou.

En effet, Les réformes de la gestion des finances publiques ont été enclenchées en 2012 et 2013 avec la transposition des Directives financières de l'UEMOA. Puis, elles ont enregistré une avancée significative en 2018 avec la mise en œuvre du Budget-Programme.

Ainsi, le processus est actuellement dans sa phase opérationnelle avec :

- L'élaboration des documents de programmation budgétaire (DPBEP, DPPD, PAP, RAP) ;
- L'institution du Débat d'Orientation Budgétaire au parlement ;
- La mise en place du Compte Unique du Trésor.

D'autres actions sont en cours, à savoir, la mise en place d'une comptabilité générale en droit constaté, d'une comptabilité analytique, la déconcentration du pouvoir de l'ordonnateur...etc. Le candidat Elhadji Seini Oumarou s'engage à accélérer ces réformes afin que le système de gestion des finances publiques soit beaucoup plus efficace, transparent et à même de produire des données statistiques fiables.

L'analyse du niveau d'exécution des recettes, des dépenses et de celui de la dette publique sur une période récente (2017, 2018 et 2019) à travers certains indicateurs, servira de repère pour les orientations budgétaires du programme du candidat du MNSD-Nassara.

5.3.1 Au niveau des recettes :

Il ressort des rapports que les taux d'exécution des recettes budgétaires s'établissent respectivement à 75%, 92,31% et 92,56% pour les années 2017, 2018 et 2019. Quant à la pression fiscale, elle se situe à 9,6%, 11,1% et 10,3% sur cette période, nettement inférieure à la norme UEMOA (20%), ce qui dénote une faible mobilisation des recettes même si les taux de recouvrement sont appréciables.

Ainsi, pour améliorer le niveau de ces recettes, le candidat du MNSD-Nassara s'engage à mener une étude afin de déterminer le potentiel fiscal de notre économie conformément à la réévaluation du PIB (base 2015). D'ores et déjà les actions suivantes seront engagées :

- l'élargissement de l'assiette fiscale et l'identification des niches fiscales ;
- l'adoption des mesures de rationalisation et de simplification de la législation fiscale ;
- l'amélioration de manière durable du fonctionnement et du rendement des impôts notamment de la TVA, à travers l'opérationnalisation effective du système de facturation de la TVA ;
- l'identification et la réduction progressive et ciblée des exonérations, afin de les rendre plus incitatives et de réduire la fraude dans leur utilisation ;
- la maîtrise de l'érosion des recettes fiscales sur les produits pétroliers ;
- la lutte contre l'interventionnisme, la fraude et l'incivisme fiscal ;
- la création d'un environnement propice aux affaires et au civisme fiscal ;
- une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales ;
- l'insertion du secteur financier informel dans l'économie ;
- la prise de mesures pour une mobilisation effective des financements extérieurs.

5.3.2 Au niveau des dépenses :

Les taux d'exécution des dépenses se situent respectivement pour les années 2017, 2018 et 2019 à 71,36% ; 82,86% et 80,75%.

Pour aller dans le sens de notre credo, celui du développement à la base, le candidat du MNSD-Nassara s'engage à accroître le volume des ressources afin d'impacter la vie socioéconomique des citoyens à travers :

- une allocation substantielle des ressources aux secteurs sociaux ;
- un renforcement des capacités de conduite et d'évaluation des études de faisabilité technique, économique et financière des projets d'investissement ;
- une amélioration progressive des procédures de sélection, de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- un audit des dépenses de personnel et de transfert ;
- une amélioration de la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques ;
- une accélération de la production et de l'audit des comptes annuels de l'État ;
- un renforcement et le suivi de la gestion de la trésorerie ;
- un renforcement du contrôle interne et externe des dépenses publiques.

5.3.3 Au niveau de la dette :

La dette est une préoccupation majeure de notre économie en ce sens qu'en tant qu'utilisation présente de nos recettes futures, il est d'un grand intérêt à l'utiliser de manière judicieuse afin que nous-mêmes et les générations futures puissions en tirer le plus grand bien. Il est ressorti, selon les statistiques du FMI, que les taux d'endettement se situent respectivement à 39%, 42% et 45,4% pour les années 2018, 2019 et 2020 (montant de la dette publique contractée ou garantie par l'Etat rapporté au PIB).

Bien que ces taux soient inférieurs à la norme UEMOA, le candidat Elhadji Seini Oumarou, s'engage à privilégier une politique d'endettement prudente. Aussi, seuls les investissements ayant un impact réel sur la création des richesses, seront prioritairement financés sur endettement. En outre, le candidat Elhadji Seini Oumarou veillera à :

- la réalisation d'un audit de la dette publique ;

L'apurement du stock éventuel de la dette intérieure afin de donner une bouffée d'oxygène à l'économie ;

- - la mise en place d'un cadre approprié de gestion de la dette publique.

5.4 Sur le Plan de la Monnaie, de l'Épargne et du Crédit

5.4.1 Au Plan de la Monnaie

Notre pays participe activement à la mise en place de la monnaie unique de la CEDEAO et le candidat du MNSD-Nassara réaffirme son engagement à soutenir le processus. Mais, la gestion d'une monnaie exige la stabilisation du cadre macroéconomique garantie par le respect de certains critères de convergence à savoir : les niveaux du solde global, de l'encours de la dette, de la masse salariale et de la pression fiscale.

Pour permettre à notre pays de se préparer efficacement à l'entrée en vigueur de cette monnaie commune, le candidat du MNSD Nassara engagera les actions suivantes :

- Mener une politique économique saine et rigoureuse dès la première année du mandat afin de permettre à notre pays de respecter tous les critères de convergence inscrits dans la feuille de route de l'ECO ;

- Déployer des efforts dans le cadre de la préservation de la paix et le renforcement de la sécurité dans le but de permettre une mise en œuvre efficace du programme du candidat et d'assurer une stabilité nécessaire à tout développement ;
- Pratiquer une gestion efficiente de la dette en ayant préférentiellement recours au prêt long terme à des taux concessionnels (cas des Eurobonds) et aux Sukuks (Obligations islamiques).

5.4.2 Au Plan du Crédit et de l'Épargne

En termes de taux de bancarisation strict (TBS), le Niger occupe la dernière place au sein de l'espace UEMOA avec un taux de 5,59%. A titre de comparaison, le Mali occupe la première place avec un taux de 23,26% et le Burkina Faso se classe 5ème avec 16,20%. Avec moins de 6 personnes sur 100 disposant d'un compte bancaire, d'énormes efforts restent à être déployer dans l'optique d'atteindre un taux raisonnable pour les cinq prochaines années.

Par ailleurs, l'économie nigérienne, comme toutes les économies africaines est confrontée à un problème de financement. En effet, le Niger est encore à la traine avec 880 Milliards FCFA d'encours de crédit contre 2.518 Milliards FCFA pour le Mali et 2.879 Milliards FCFA pour le Burkina Faso pour l'année 2018.

Ainsi, en matière d'accès aux services financiers, le Niger présente le tableau le moins reluisant dans l'espace UEMOA. Il est impératif pour tout pays qui aspire à un développement économique en phase avec les nouveaux défis engendrés par la mondialisation de s'inscrire dans une dynamique de facilitation d'accès aux services financiers (mobilisation de l'épargne, moyens de paiement, offre de crédit). Dès lors, il devient évident que le financement des agents économiques, de par le rôle de moteur qu'il joue dans l'émergence d'un secteur privé dynamique, aboutira in fine à favoriser l'emploi, la croissance et par-dessus tout, l'inclusion sociale. Le candidat du MNSD Nassara Elhadji Seini OUMAROU s'attèlera dès la première année de son mandat à créer les conditions d'un financement bancaire efficace et innovant de l'économie à travers les actions suivantes :

- Engager de vraies réformes en vue d'améliorer le climat des affaires et de gagner des places dans le classement de DOING BUSINESS ;
- Décliner des mesures fiscales incitatives dans l'objectif de pousser les PME/PMI à se formaliser davantage ;
- Protéger les industries embryonnaires à travers des mesures qui leur permettront de faire face à la concurrence internationale ;
- Renforcer le Tribunal de Commerce notamment en matière de compétences financières afin de créer un environnement juridique et judiciaire propice aux affaires ;
- Engager une réforme du foncier qui tienne compte des dernières évolutions en la matière en vue d'étendre la portée potentielle du crédit hypothécaire ;
- Procéder à un élargissement de l'assiette fiscale afin de desserrer l'étoupe autour des agents économiques qui ont fait le choix d'être au réel ;
- Fluidifier le processus de règlement des fournisseurs ayant bénéficié des commandes de l'Etat afin d'éviter aux banques de faire face à des tensions de trésorerie préjudiciables à leur équilibre ;
- Vulgariser et rendre pleinement opérationnel le nouveau dispositif de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest en matière de soutien aux PME / PMI, de concert avec les banques ;

- Instituer des programmes de sensibilisation sur l'importance du Bureau d'Information sur le crédit afin de permettre aux banques de disposer d'outils qualitatifs d'évaluation des risques ;

Comme, les difficultés de financement de l'économie sont beaucoup plus aiguës au niveau du monde rural, ce qui a motivé la création de la Banque Agricole du Niger qui est une initiative du MNSD-Nassara, notre candidat s'engage à commanditer le bilan des actions menées par cette institution par rapport à ses missions afin de :

- Redéfinir le spectre d'intervention de la Banque Agricole du Niger afin qu'il puisse véritablement cadrer avec l'objectif initial qui est d'être au service du développement agricole pour le renforcement de l'économie nationale ;
- Redynamiser l'Autorité de Régulation du Secteur de la Micro finance (ARSM) en la dotant de moyens conséquents afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de régulateur du secteur des systèmes financiers décentralisés ;
- Créer les conditions favorables au développement de la micro finance islamique qui en plus d'avoir l'avantage de toucher les couches les plus défavorisées, cadre parfaitement avec les préceptes de l'Islam ;
- Rendre plus visible la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière ;
- Apporter les appuis nécessaires en formations et encadrements aux dirigeants des institutions de microcrédit.

Dans le cadre de la mobilisation de l'épargne, et après la bancarisation des salaires des fonctionnaires de l'Etat et de ses démembrements, les actions de notre candidat porteront sur la création des conditions permettant de faire participer :

- - la diaspora à la mobilisation de l'épargne nationale ;
- - la finance islamique à la mobilisation de l'épargne ;

5.4.3 Dans le domaine du commerce et de la promotion du secteur privé.

Pour promouvoir le commerce et le secteur privé, le Candidat Seini Oumarou s'engage à :

- Mettre en place les conditions d'un développement industriel vigoureux et compétitif notamment par la création de zones franches et d'instruments de conquête de marchés extérieurs afin de préparer le pays à profiter au mieux de l'entrée en vigueur de la ZLECAF ;
- Créer les conditions pour réserver au moins le 1/3 des commandes publiques aux entreprises nationales ;
- Intensifier l'organisation des foires et salons afin de créer les conditions de mise en relation et de valorisation de nos produits agropastoraux pour une meilleure organisation des circuits de distribution ;
- Octroyer des avantages incitatifs aux PME / PMI afin de les renforcer dans leur rôle de créatrices de richesses ;
- Améliorer les cadres législatif et réglementaire dans l'optique de créer de meilleures conditions de libre concurrence ;
- Réorganiser le secteur des bâtiments à travers une politique volontariste de logement sociaux ;
- Favoriser la création de la banque des femmes ;

- Inciter la Banque de l'Habitat à créer et à vulgariser un système d'épargne-logement permettant ainsi aux populations à faible revenu d'accéder à la propriété ;
- Renforcer, diversifier et valoriser les matériaux locaux ;
- Créer les conditions permettant à nos compatriotes de la diaspora d'investir au Niger.
- Réviser le cadre institutionnel qui régit le secteur privé pour supprimer toutes les tracasseries administratives qui pèsent sur le secteur afin de le rendre plus incitatif à l'investissement ;
- Doter la Maison de l'Entreprise de moyen conséquent lui permettant de jouer son véritable rôle de moteur de création et d'accompagnement des PME/PMI ;
- Renforcer le rôle de la Caisse des dépôts et de Consignations pour qu'elle devienne une véritable institution de financement public ;
- Apporter les appuis nécessaires en formations et encadrements aux entrepreneurs et autres promoteurs du secteur privé ;
- Rechercher des appuis auprès de bailleurs de fonds et les placer sous forme de fonds de garantie au niveau des banques pour faciliter aux PME/PMI l'accès au crédit ;
- Promouvoir et renforcer l'entrepreneuriat féminin et l'insertion des jeunes diplômés dans les circuits économiques ;
- Rendre plus incitative la fiscalité des entreprises afin de créer les meilleures conditions du développement de celles-ci dans tout le pays ;
- Poursuivre le désengagement de l'État de la sphère marchande.

5.4.4 Sur l'Intégration Economique Régionale

Le Niger appartient à plusieurs zones d'intégration régionale notamment l'UEMOA et la CEDEAO. Notre pays a été aussi le berceau de la Zone de libre-échange continentale de l'Afrique ZCLECAF avec le Sommet de lancement tenu en 2019 à Niamey. Tenant compte de cela, Elhadji Seini Oumarou s'investira fortement pour que notre pays puisse tirer davantage de bénéfices de notre appartenance à ces regroupements économiques afin de changer la situation actuelle où notre pays est plutôt un pays importateur de produits d'origine communautaire qu'exportateur vers les autres pays membres

A cet effet, l'industrialisation reste la seule voie, avec la création des zones industrielles et des pôles spécialisés par région afin de réduire le déficit de la balance commerciale. Cette industrialisation pourrait être portée par les filières porteuses de l'agriculture et de l'élevage, domaines dans lesquels notre pays dispose de potentialités énormes et des avantages comparatifs certains ainsi que le boom du secteur minier et énergétique.

DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'ECONOMIE

6.1 Contexte

Pendant longtemps, l'économie de notre pays a été handicapée par plusieurs problèmes dont entre autres :

- Une faible production due essentiellement à la pratique d'une agriculture traditionnelle tout juste capable d'assurer l'autosubsistance de la population et qui ne lui permet pas de se libérer du joug de la pauvreté.
- L'utilisation insuffisante de la science et de la technologie dans l'agriculture, la valeur des produits agricoles et la productivité des terres restant faibles ;
- L'insuffisance de l'épargne et l'investissement pour promouvoir le développement ;
- L'enclavement du pays rendant les exportations et les importations très chères ;
- La mauvaise habitude de toujours attendre la manne des "bailleurs de fonds" et de se dire que le bien-être et le développement viendront de la pitié que d'autres gens auront pour nos concitoyens : notre population ayant ainsi les yeux tournés vers l'Etat tandis que l'Etat tourne les siens vers la "communauté internationale".

Nous comptons promouvoir une nouvelle race d'acteurs économiques tirée essentiellement d'une jeunesse ambitieuse, entreprenante et talentueuse pour valoriser nos ressources naturelles par la transformation de nos produits (qui bénéficiera d'alliances économiques et financières internationales et locales) et une présence à la hauteur de nos attentes sur le marché international, afin de financer l'action publique prioritairement par nos moyens propres. L'essentiel de l'effort d'émergence économique sera attendu de l'initiative privée, l'Etat et les collectivités se chargeant de l'accompagner par des mesures simples

Afin d'assurer une gestion plus rigoureuse des projets d'infrastructure, nous nous engageons à mettre en œuvre une politique-cadre de gouvernance des grands projets d'infrastructure publique. Celle-ci établira un processus systématique alliant rigueur, discipline et cohérence gouvernementale pour la réalisation d'infrastructures publiques de qualité. Elle fixera les règles qui permettent de relever les défis auxquels les organismes publics font face lors de la planification et de la réalisation des projets. Elle aura ainsi pour objectif de nous assurer que les investissements sont conformes aux meilleures pratiques de gestion et que les décideurs disposent de toute l'information nécessaire, notamment sur les risques, les coûts et les échéanciers de la façon la plus complète et réaliste possible afin de se doter d'infrastructures publiques de qualité qui répondent aux besoins exprimés et qui sont fonctionnelles, durables et harmonieuses.

Cette gouvernance des infrastructures, tout secteur confondu, constitue le gage d'une économie moderne et créatrice de richesse.

NOTRE VISION

Améliorer la productivité et la compétitivité économique notamment par un essor sans précédent des secteurs d'accompagnement de l'économie et faire en sorte que, conformément à la Constitution, l'exploitation des ressources naturelles et minières du pays puisse profiter au maximum de personnes et concourir à un meilleur développement social et humain.

QUE COMPTONS-NOUS FAIRE

6.2 Dans le Domaine des Industries Extractives

Le sous-sol nigérien regorge d'importantes ressources naturelles dont certaines font l'objet d'exploitation industrielle (Pétrole, Uranium, Or, charbon, calcaire) ou artisanale (Or, Cuivre, Gypse, Etain, Sel etc.). Bien que les travaux d'exploration minière et d'hydrocarbure aient débuté dans le pays il y a environ une soixantaine d'années, le sous-sol du pays reste encore insuffisamment connu. En effet, le taux de couverture géologique n'est que d'environ 12.86%, le taux de couverture géophysique est de 20% et le taux de couverture géochimique n'est que de 6%.

Le Pétrole, l'uranium et l'or constituent les principaux produits d'exportation au Niger. Cependant, les performances économiques du secteur restent relativement faibles avec une contribution au PIB de **5,26% en 2016 et estimée à 2,71% en 2018. Avec la fermeture de la mine de COMINAK en mars 2021, cette contribution serait inférieure à 2% si la production pétrolière ne parviendrait pas à corriger cette baisse.**

La dégradation de la contribution du secteur des industries extractives à l'économie nationale s'explique par:

- l'insuffisance du réinvestissement, par l'État, des ressources générées par l'exploitation de l'uranium pendant les périodes fastes pour diversifier la production minière ;
- l'absence d'une politique minière et pétrolière appropriée ;
- la faible couverture en cartographie géologique du pays ;
- la chute des prix des matières premières, notamment l'uranium et le pétrole, sur le marché international, occasionnant le report et la suspension de la mise en exploitation des grands gisements ;
- l'opacité et donc le manque de transparence dans la gestion du secteur.

L'exploitation des industries extractives est confrontée aux difficultés suivantes :

- la faible capacité nationale de suivi et contrôle des projets miniers et d'hydrocarbure ainsi que l'insuffisance de l'expertise nationale dans les métiers des mines et du pétrole ;
- le faible niveau de la valeur ajoutée des produits miniers, étant donné que ces produits sont exportés avec faible transformation ;
- le faible niveau de la valeur retenue.

Le Niger ne dispose pas d'une politique spécifique de contenu local. Aussi nous mettrons l'accent sur ce contenu local qui visera à mettre en place des politiques favorisant l'approvisionnement des entreprises minières en biens et services en provenance des opérateurs locaux, l'embauche de personnel local dans les activités minières, les retombées des investissements miniers dans les secteurs non miniers, la transformation locale (enrichissement) des produits des opérations minières, et le renforcement des capacités des acteurs locaux en tant qu'opérateurs des secteurs minier et pétrolier, y compris les entreprises publiques.

Notre Vision de la politique des industries extractives s'alignera sur la Vision Minière Africaine en prônant « *Une diversification et une exploitation équitable et optimale des ressources minérales en vue d'une large croissance durable et d'un développement socio-économique* ».

A cet effet, trois (3) axes stratégiques seront retenus pour la définition et la mise en œuvre de la Politique Minière :

- **Axe 1 : Amélioration de la gouvernance du secteur minier**

Il vise entre autres à renforcer les capacités de pilotage et de gestion de la Politique Minière Nationale à travers le renforcement des cadres institutionnel, législatif et réglementaire, le respect du genre, des droits humains et des droits des collectivités territoriales riveraines des activités minières, ainsi que la transparence et l'équité dans le partage des richesses générées par le secteur.

- **Axe 2 : Développement du potentiel minier et pétrolier**

Cet axe prévoit l'actualisation et le renforcement des infrastructures géologiques, la redynamisation de la promotion minière.

- **Axe 3 : Développement de la chaîne de valeurs minière, d'hydrocarbure et Protection de l'Environnement**

Cet axe vise notamment le développement des liens positifs induits le long de la chaîne de valeurs de l'industrie extractive, comme la diversification de la production minérale et des partenaires, la transformation sur place des minerais, le développement du contenu local, des infrastructures sociales et économiques, le transfert de technologies et la Recherche et Développement (R&D).

Cet axe vise également une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement et de la biodiversité, de la réhabilitation des sites exploités ainsi que la prise en charge des problématiques sociales liées à l'après-mine.

6.3 Dans le Domaine des Infrastructures Energétiques

Notre volonté sera de garantir la sécurisation de l'approvisionnement et l'indépendance énergétique du Niger à travers une politique énergétique qui vise à moyen et long termes notamment :

- - la valorisation des ressources énergétiques nationales avec la participation de privés pour accroître la production d'électricité ;
- - l'augmentation de la capacité de production nationale d'électricité pour la porter à au moins 850 MW en 2030 ;

- - le développement du réseau interconnecté ;
- - l'approvisionnement en énergie électrique est assuré à hauteur de 80% à partir des ressources nationales dont 30% d'énergie renouvelable ;
- - l'exploitation du charbon minéral pour le mettre à la disposition des ménages afin de diminuer la consommation du bois de chauffe et valoriser le charbon de Salkadamna en vue de contribuer à l'autosuffisance énergétique ;
- - la poursuite et l'accélération du développement de l'électrification rurale en mettant l'accent sur les nouvelles technologies de centrales hybrides et de mini réseaux ;
- - La promotion de mini centrales solaires flottantes sur les plans d'eaux pour une meilleure valorisation des terres arables avoisinantes ;
- - la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique (création d'une Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie) ;
- - l'inventaire de tout le potentiel énergétique national sous toutes ses formes (solaire : 700 kWh/m², éolien : 2,5 à 5 m/s à 10 m du sol jusqu'à 10 m/s à 150 m au-dessus du sol, hydroélectrique : Niger, Mérou, Tapota, etc., thermique : gisements pétrolifères et charbonniers, nucléaire : gisements uranifères, biomasse) ;
- - la définition d'un schéma stratégique de valorisation de ces ressources énergétiques pour la satisfaction durable de la demande avec comme vision la substitution aux combustibles fossiles et ligneux très précaires, à savoir l'exploitation de l'énergie nucléaire au niveau sous régional (CEDEAO/ UEMOA) ;
- - le positionnement du Niger en exportateur net d'énergie électrique dans le cadre du marché régional de l'électricité de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/WAPP).

6.4 Dans le Domaine des Infrastructures de Transport

Le Niger est un pays sévèrement enclavé. Son économie est basée sur les routes le reliant au littoral et aux pays voisins. C'est pourquoi le MNSD NASSARA veillera à l'existence d'un réseau routier de qualité permettant de renforcer les échanges internes et externes et de réduire significativement les coûts d'approche.

Aussi, le MNSD-NASSARA envisage-t-il de :

Poursuivre le désenclavement interne et externe du pays et moderniser les infrastructures de transport :

Dans ce cadre, les actions spécifiques suivantes seront menées :

- Réhabiliter toutes les routes principales, en particulier les tronçons restants de la RN 1 et ceux à fortes potentialités économiques telle que la route Tahoua-Arlit (RTA) ;
- Réaliser de nouvelles infrastructures routières au niveau des zones de production agricole et d'élevage, afin de faciliter l'écoulement des produits sur le plan commercial
- Bitumer certaines routes actuellement en terres ;

- Réaliser de nouvelles pistes rurales afin de désenclaver les zones de production ainsi que les communes les plus mal loties du pays vers les grands centres urbains ;
- Renforcer le cadre institutionnel et opérationnel de l'entretien courant des routes ;
- Poursuivre la rénovation du parc des véhicules de transport de marchandises dotés d'un système de tracking pour réduire les durées de transit et de contrôle au niveau des frontières ;
- Poursuivre la modernisation des aéroports des principales villes.

6.5 Dans le domaine des Industries manufacturières

Alors qu'il constituait une fierté pour le Niger au cours des décennies 1960 et 1970, le secteur industriel n'est aujourd'hui que l'ombre de lui-même. Composé de 69 unités concentrées pour la plupart à Niamey (80%), le secteur représente seulement 8,57% du PIB pour près de 1400 emplois créés. Les industries nigériennes sont confrontées à des difficultés majeures telles que le coût élevé de l'énergie ; la fraude qui inonde les marchés de produits de qualité médiocre ; la fiscalité qui exerce une forte pression sur le secteur formel ; le coût élevé du transport ; le financement de l'économie mal assuré ; la mauvaise insertion dans l'environnement régional et mondial ; le risque pays qui obère les charges financières ; l'importation tous azimuts de produits industriels finis, constituant un frein au développement des industries locales ; les délais trop longs pour la création d'entreprise et l'obtention de l'agrément pour le bénéfice des avantages du code des investissements ; la faiblesse et l'inadaptation du cadre juridique ; l'insuffisance de ressources appropriées pour le financement de l'investissement industriel ; la préférence accordée aux activités d'import-export par les opérateurs économiques nationaux. Nous affirmerons notre volonté de sauvegarder toutes les unités industrielles existantes et d'aider à l'émergence de nouvelles unités tout en veillant à :

- donner la priorité aux industries de transformation des produits agro-pastoraux ;
- favoriser les industries pharmaceutiques et des matériaux de construction ;
- favoriser l'implantation des unités dans les différentes régions du pays, selon leurs avantages comparatifs, en vue de contribuer à leur développement ;
- créer les conditions pour inciter la création de nouvelles industries, promouvoir l'emploi ;
 - mettre en place des financements appropriés en faveur des jeunes de manière à en faire des véritables capitaines d'industrie ;
- créer les conditions du renforcement de la compétitivité globale de l'économie nigérienne et la cohérence des politiques. De plus, dans un cadre communautaire tel que l'UEMOA, la CEDEAO, la CENSAD, le Parti proposera une politique commune d'aménagement du territoire qui permettra de rendre plus attractifs des pays continentaux comme le nôtre.

6.6 Dans le Domaine de la Promotion des PMI - PME

Plus de deux tiers des salariés nigériens (67,9% en 2013) travaillent dans de petites et moyennes entreprises (PME), offrant au maximum 10 emplois. Dans ce secteur il s'agira de :

- créer un centre d'incubateur de start-ups susceptible de générer des milliers de PME - PMI de plus sur la mandature, principalement dans l'agriculture, les BTP, la finance, l'hydraulique, les mines et le pétrole, l'artisanat, la restauration, l'hôtellerie, la sécurité, l'informatique, la TNT, l'électricité, la plomberie, la mécanique ;
- Organiser le circuit de commercialisation des produits agropastoraux ;
- Octroyer des avantages supplémentaires aux PME et PMI créatrices des richesses et d'emplois ;
- Améliorer les conditions de la libre concurrence à travers des mesures législatives et réglementaires et la lutte contre la fraude ;
- Relancer le secteur des bâtiments grâce à une politique volontariste de logements sociaux et la défiscalisation des matériaux de construction notamment le ciment ;
- Accélérer la création de la banque des femmes et celle de l'habitat ;
- Renforcer le système d'épargne-logement et de crédit d'habitat permettant à la population à faible revenu d'accéder à la propriété ;
- Renforcer, diversifier et valoriser les matériaux locaux dans la construction ;
- Engager une politique d'amélioration de l'habitat rural en mettant à la disposition des populations de nouveaux procédés de construction tout en valorisant l'architecture traditionnelle ;
- Revisiter le cadre institutionnel qui régit le secteur privé pour supprimer toutes les entraves administratives qui continuent de peser sur le secteur afin de le rendre plus incitatif à l'investissement ;
- Mettre en place un système efficace afin de permettre aux entrepreneurs potentiels de disposer de toutes les informations nécessaires à la conduite de leur projet ;
- Apporter des appuis en formation et en encadrement aux entrepreneurs et autres promoteurs du secteur privé ;
- Rechercher et mettre en place des lignes de crédits appropriées pour permettre aux opérateurs d'intensifier les investissements ;
- Mettre en place un mécanisme de garantie de risques pour faciliter l'intervention bancaire dans le financement du secteur privé ;
- Promouvoir et renforcer l'entrepreneuriat féminin et l'insertion des jeunes diplômés dans les circuits économiques ;
- Rééquilibrer et rendre plus incitative la fiscalité des entreprises afin de créer les meilleures conditions du développement de celles-ci dans tout le pays ;
- Poursuivre le désengagement de l'Etat de la sphère marchande ;

- Renforcer les conditions juridiques fiscales favorables à l'investissement privé ;
- Mettre en place les conditions d'un développement industriel vigoureux et compétitif, notamment par la création de zones franches et d'instruments de conquête de marchés extérieurs.

6.7 Dans les Domaines de l'Artisanat et du Tourisme

Convaincu que l'artisanat et le tourisme constituent une source importante de ressources et contribuent substantiellement au développement économique et social, nous envisageons de :

- Créer des chambres de métiers et construire des centres artisanaux ;
- Réaliser un catalogue de produits artisanaux éligibles à la catégorie 9 de la loi AGOA ;
- Créer une structure de financement de la micro entreprise artisanale ;
- Promouvoir la création des PME dans le secteur de l'artisanat ;
- Soutenir la participation des artisans nigériens aux foires et manifestations internationales ;
- Soutenir les tours opérateurs et les agences de voyage afin de redynamiser le secteur touristique en vue d'accroître significativement le nombre de touristes venant au Niger ;
- Aménager et mettre en place des gîtes d'étapes sécurisés dans le « parc national du W » et les parcs de girafes de Kouré et de Bermou ;
- Augmenter la participation du Niger aux foires et salons internationaux du tourisme ;
- Adopter une fiscalité propre au secteur du tourisme ;

6.8 Des Infrastructures de Communication et des TIC

Des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), couvrent l'ensemble des outils et techniques résultant de la convergence des télécommunications, de l'informatique et des technologies de la communication (téléphone, radio, télévision, presse écrite) ayant comme point commun l'utilisation des données numériques. Ce secteur offre des atouts majeurs en dépit des pesanteurs qui obèrent les initiatives prises pour assurer son développement. Au titre des atouts il y'a : l'installation des opérateurs du mobile, ce qui a contribué à améliorer la densité téléphonique fixe et mobile de 2,2% en 2005 à plus de 20% en 2019 ; le taux important de possession des postes récepteurs radios par la population; le développement des médias publics, privés et communautaires ; l'existence d'une Autorité de Régulation de la Communication et de la Poste (ARCP ; l'existence d'un Conseil Supérieur de la Communication ; l'existence de la loi portant régime de presse ; l'existence d'écoles de formation (IAI, IFTIC, CFPT). Le programme actuel des NTIC ambitionne de favoriser l'accès du plus grand nombre à l'information et au savoir. A ce titre, il aura des effets d'entraînement considérables notamment pour les secteurs prioritaires de l'éducation, de la santé, de l'irrigation ; de l'environnement, etc. Il constitue ainsi un levier important de croissance économique et social et pour la bonne gouvernance. Par ailleurs, ce programme est intéressant en ce qu'il dispose d'un

paquet de services sous forme de Centres Communautaires de Communication pour le Développement (CCCD) pour chaque localité ayant un CSI, un espace irrigables, ou un CEG.

Dans le domaine de l'information les activités majeures suivantes seront réalisées :

- la modernisation des infrastructures de l'ORTN et de l'ANP ;
- la suppression des zones d'ombre pour améliorer la couverture radio et TV ;
- l'installation de matériel de diffusion de qualité dans l'ensemble des chefs-lieux des régions du pays;
- la dotation de l'ensemble des départements de radios et la création de nouvelles radios communautaires pour améliorer le taux d'écoute ;
- la redynamisation du fonctionnement des bureaux de postes existants et la création d'un bureau de poste dans les chefs-lieux de départements non pourvus.

7. FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le coût du Programme sera évalué au cours des premiers mois du mandat du Président Seini OUMAROU et après un état des lieux exhaustif de la situation économique et financière du pays. Le financement des besoins de l'Etat se fera à travers d'une part, les ressources intérieures dont la mobilisation sera optimisée et d'autre part, auprès des institutions de financement du développement ainsi que des organismes privés nationaux et internationaux de financement.

Pour accroître les ressources internes et restaurer la crédibilité de l'Etat en vue de la mobilisation significative des ressources du secteur privé, les orientations majeures suivantes seront appliquées :

- La mise en œuvre de réformes administratives et politiques pertinentes ;
- Le choix de la compétence comme critère principal de gouvernance ;
- La pertinence dans le choix des investissements ;
- La rigueur dans l'utilisation des ressources publiques ;
- L'assainissement des régies financières ;
- Le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale.

Pour marquer notre choix politique de donner la priorité au développement des services sociaux de base, au développement rural et aux questions de défense et sécurité, les parts du budget national qui seront affectées au financement de chacun des axes de notre programme sont définies comme suit :

Axe 1 :	5 à 10 %	moyenne : 7 %
Axe 2 :	10 à 15 %	moyenne : 12 %
Axe 3 :	20 à 25 %	moyenne : 22 %
Axe 4 :	35 à 40 %	moyenne : 37 %
Axe 5 :	5 à 10 %	moyenne : 7 %
Axe 6 :	10 à 20 %	moyenne : 15 %

CONCLUSION

Ce Programme dont le thème est focalisé sur la réconciliation nationale et la refondation, tire son inspiration de la riche et vaste expérience du MNSD Nassara dans l'exercice du Pouvoir d'Etat. Aussi s'inscrit-il dans la continuité des actions entreprises et réalisées une décennie durant, avant le coup de force de février 2010 et l'avènement de la 7^{ème} République. Son essence, inspirée de la philosophie de développement à la base prônée par le MNSD Nassara et qui a connu tant de succès, est de réconcilier d'abord tous les Nigériens après tant de déchirements et de refonder la République si meurtrie par la mal gouvernance et de remettre le pays sur le chemin du développement et de l'émergence.

Nos origines diverses et nos appartenances politiques variées, jadis source d'un brassage fécond des idées et des énergies, ont été ces dernières années hélas, plus des facteurs de division que de rassemblement. Nous devons donc être plus que jamais attentifs à tout ce qui peut accentuer les clivages actuellement observés et à mettre en valeur, au contraire, nos extraordinaires complémentarités pour réconcilier tous les nigériens et nous remettre résolument au seul travail qui libère. Notre ambition première est donc de réconcilier et de rassembler tous les nigériens sans distinction de leurs convictions religieuses et partisans, ni de leur appartenance ethnique et régionale.

Nous devons relever le Niger et réinstaurer les valeurs de notre République que sont la fraternité, le travail et le progrès. Pour ce faire, je vous propose d'enclencher ensemble le processus de redressement de notre bâtisse commune grâce au programme que je viens de vous proposer et que je m'engage à mettre en œuvre sans faiblesse ni réserves, si vous m'accordez votre confiance. Alors :

**« TOUS ENSEMBLE POUR LA RECONCILIATION, LA PAIX ET LE
DEVELOPPEMENT »**